



# Bulletin Officiel

N°6259 Vendredi 25 Décembre 2020

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)25<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

### AGREMENT DE L'ACQUISITION D'UNE PROPORTION DU CAPITAL D'UNE SOCIETE DE GESTION ENTRAINANT LE CONTROLE DE CELLE-CI

BIAT ASSET MANAGEMENT 3

### AGREMENT DU CHANGEMENT D'UN DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE GESTION

BIAT ASSET MANAGEMENT 3

BIAT ASSET MANAGEMENT 4

### OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE

DE LA SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA 5-13

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SAUDIENNE -SITS- 14-18

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -STEQ- 19-21

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019 22

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19 23-24

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021 25-26

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

LES ATELIERS MECANIQUE DU SAHEL – AMS – AGO - 27

LES ATELIERS MECANIQUE DU SAHEL – AMS – AGE - 28

GIF FILTER SA – AGO - 29

GIF FILTER SA – AGE - 30

### PROJET DE RESOLUTIONS AGO-AGE

LES ATELIERS MECANIQUE DU SAHEL – AMS – AGO - 31-32

LES ATELIERS MECANIQUE DU SAHEL – AMS – AGE - 33

GIF FILTER SA – AGO - 34-36

GIF FILTER SA – AGE - 37

### INFORMATIONS POST AGO-AGE

SODIS-SICAR – AGO - 38

SO.T.E.TEL – AGO - 39-44

STEG INTERNATIONAL SERVICES – AGO - 45-48

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE - C.A.R.T.E – AGE -	49
COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE - C.A.R.T.E VIE – AGE -	50
<b><u>CHANGEMENT DE DIRIGEANTS</u></b>	
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	51
SMART ASSET MANAGEMENT	51
<b><u>CLOTURE DE LA LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE</u></b>	
FCP SMART EQUITY 2	52

**ANNEXE I**

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

**ANNEXE II**

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

**ANNEXE III**

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

- LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL – AMS –
- GIF FILTER

**ANNEXE IV**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

- GIF FILTER

**AVIS DU CMF**

**AGREMENT DE L'ACQUISITION D'UNE PROPORTION DU CAPITAL D'UNE SOCIETE DE GESTION ENTRAINANT LE CONTROLE DE CELLE-CI**

**BIAT ASSET MANAGEMENT**

Société de gestion d'OPCVM

**Agrément du CMF** n° 03-2002 du 9 mai 2002

**Adresse :** Immeuble Youssef Towers, Bloc A - rue du Dinar

Les Jardins du Lac II – 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 24 décembre 2020, d'octroyer son agrément à TUNISIE VALEURS- Intermédiaire en bourse- pour l'acquisition d'une proportion de 98,40% du capital de la société de gestion BIAT ASSET MANAGEMENT.

2020 - AC - 079

**AVIS DU CMF**

**AGREMENT DU CHANGEMENT D'UN DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE GESTION**

**BIAT ASSET MANAGEMENT**

Société de gestion d'OPCVM

**Agrément du CMF** n° 03-2002 du 9 mai 2002

**Adresse :** Immeuble Youssef Towers, Bloc A - rue du Dinar

Les Jardins du Lac II – 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 24 décembre 2020, d'octroyer son agrément à la société de gestion BIAT ASSET MANAGEMENT pour le changement d'un des dirigeants de la société mentionnés à l'article 148 du Règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers et ce, par la désignation de Monsieur Hatem SAIGHI en tant que Directeur Général.

2020 - AC - 080

**AVIS DU CMF**

**AGREMENT DU CHANGEMENT D'UN DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE GESTION**

**BIAT ASSET MANAGEMENT**

Société de gestion d'OPCVM

**Agrément du CMF** n° 03-2002 du 9 mai 2002

**Adresse :** Immeuble Youssef Towers, Bloc A - rue du Dinar  
Les Jardins du Lac II – 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 24 décembre 2020, d'octroyer son agrément à la société de gestion BIAT ASSET MANAGEMENT pour le changement d'un des dirigeants de la société mentionnés à l'article 148 du Règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers et ce, par la désignation de Monsieur Mohamed Fadhel ABDELKEFI en tant que Président du Conseil d'Administration.

---

2020 - AC - 081

**AVIS DU CMF**

**VISA du Conseil du Marché Financier(\*) :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL  
ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE  
DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « ASSURANCES MAGHREBIA »**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société «**Assurances Maghreb**ia».

Dans le cadre du prospectus, la société «**Assurances Maghreb**ia» a pris les engagements suivants :

- Réserver :
  - deux sièges au Conseil d'Administration au profit d'administrateurs indépendants, et
  - un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions ASSURANCES MAGHREBIA acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation.
- Tenir une communication financière au moins **une (1) fois** par an ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières;
- Actualiser les informations financières prévisionnelles et les porter à la connaissance des actionnaires et du public en prenant en compte les éventuels changements pouvant toucher le business plan initial ;
- Se conformer aux obligations prescrites par la réglementation en vigueur de Tunisie Clearing;
- Informer le public sur tout changement touchant la structure de capital de la société Union Financière "UFH";
- Mettre à jour ses statuts conformément à la réglementation en vigueur;
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Épargne ;

Aussi, les actionnaires actuels de la société **Assurances Maghreb**ia se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse à obtenir, lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi N°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, l'actionnaire de référence « **Union Financière - UFH** » de la société **Assurances Maghrebia**, détenant actuellement **56,89%** du capital après l'ouverture du capital, se sont engagés :

- ✓ à ne pas céder plus de **5%** de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux **(2)** ans à compter de la date d'introduction en Bourse ;
- ✓ à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du Business Plan du Groupe **Assurances Maghrebia**.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

### **Présentation de la société**

**Dénomination sociale** : Assurances Maghrebia SA.

**Siège social** : Angle 64, Rue de Palestine / 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 – Tunis Belvédère

**Forme juridique** : Société anonyme

**Législation particulière applicable** : Société anonyme régie par la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents.

**Date de constitution** : 16/01/1973

**Durée** : 99 ans à compter du jour de sa constitution

**Objet social** : La société a pour objet de pratiquer en Tunisie et à l'étranger les catégories d'assurances fixées par l'arrêté du Ministre des Finances du 2 janvier 1993 et ce conformément à l'article 49 du code des assurances :

- ✓ Assurance Automobile ;
- ✓ Assurance Transport ;
- ✓ Assurance contre l'incendie et les éléments naturels ;
- ✓ Assurance construction ;
- ✓ Assurance de responsabilité civile générale ;
- ✓ Assurance contre la grêle et la mortalité du bétail ;
- ✓ Assurance des autres dommages aux biens ;
- ✓ Assurance-crédit et assurance caution ;
- ✓ Assurance assistance ;
- ✓ Assurance protection juridique ;
- ✓ Assurance contre les pertes pécuniaires diverses ;
- ✓ Assurance de groupe ;
- ✓ Assurance sur la vie et la capitalisation ;
- ✓ Assurance contre les accidents corporels ;
- ✓ La réassurance.

Toutes autres catégories d'assurances notamment en matière de conseils techniques, risk management, assistance et gestion.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à des objets similaires ou connexes.

Cet objet pourra être étendu à toutes branches d'assurances actuelles ou futures à la suite d'une délibération générale prise dans les conditions prévues aux articles 20 et suivants ci-après et compte tenu des dispositions légales alors en vigueur.

L'objet pourra également être étendu à la prise de participation dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports commandites, souscriptions ou achats de titres, ou droits sociaux, fusions, acquisitions, alliance, associations en participation même avec ses membres ou autrement.

#### **Capital social :**

Le capital social actuel s'élève à **45 000 000 DT** divisé en **4 500 000** actions de nominal **10 DT** entièrement libérées.

### **ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA » AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE**

La Bourse a donné en date du **1<sup>er</sup> septembre 2020** son accord de principe quant à l'admission des actions de la société Assurances Maghrebias au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

L'admission définitive des **4 500 000** actions de nominal **10** dinars chacune reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- Justification de la diffusion dans le public d'au moins **30%** du capital auprès d'au moins **200** actionnaires au plus tard le jour de l'introduction.

Par ailleurs, le conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place un contrat de liquidité.

**Dans le cadre de l'introduction en Bourse de la société Assurances Maghrebias au marché principal de la cote de la Bourse, l'intermédiaire en Bourse MAC SA a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes et qu'aucune autre autorisation exception faite de celle de la BVMT et du CMF n'est requise.**

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants (**diffusion de 30% du capital**), l'introduction des actions de «**Assurances Maghrebias**» se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au cours de **55,5 dinars** l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

#### **Décisions ayant autorisé l'opération**

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le **25/06/2020**, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « Assurances Maghrebias » tenue le **22/07/2020** a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur la cote de la bourse et a donné au Conseil d'Administration, le pouvoir d'en fixer les modalités.

#### **Actions offertes au public**

L'introduction en Bourse de la société « Assurances Maghrebias » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre de cession de la part des actionnaires actuels de **1 350 000** actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de **30%** du capital social actuel dans le public.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- ✓ Une Offre à Prix Ferme (OPF) de **124 740** actions représentant **9.24%** de l'offre au public et **2.77%** du capital social de la société « Assurances Maghrebias » au prix de **55,5 DT** l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- ✓ Un Placement Global de **1 225 260** actions, représentant **90.76%** de l'offre au public et **27.23%** du capital social de la société « Assurances Maghrebria » auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de **250 027,5 DT**, centralisé auprès de l'Intermédiaire en Bourse MAC SA.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à prix ferme.

**Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.**

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- ✓ Quel que soit le porteur des titres ;
- ✓ Après information préalable du CMF, et
- ✓ En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage ci-dessus citées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

**Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.**

**Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à l'OPF et inversement.**

#### **Période de validité de l'offre**

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **22/12/2020** au **25/12/2020** inclus.

La réception des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **22/12/2020**. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **25/12/2020** inclus.

#### **Date de jouissance des actions**

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2020**.

#### **Modalités de paiement du prix**

Pour la présente offre, le prix de l'action ASSURANCES MAGHREBIA, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **55,5 DT** aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès de MAC SA, intermédiaire en Bourse, au comptant au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

#### **Etablissements domiciliaires**

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme.

L'Intermédiaire en Bourse MAC SA, est seul habilité à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA exprimés dans le cadre du Placement Global.

**Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres**

L'opération proposée porte sur une offre de **1 350 000** actions à céder, soit **30%** du capital de la société après la réalisation de l'opération. L'introduction en Bourse se fera par le moyen de:

- Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- Un Placement Global,

Comme suit :

	Répartition de l'offre	Nombre d'actions offertes	Montant en DT	% du capital après opération
<b>Offre à prix ferme (OPF)</b>	9,24%	124 740	6 923 070	2,77%
<b>Placement Global</b>	90,76%	1 225 260	68 001 930	27,23%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>1 350 000</b>	<b>74 925 000</b>	<b>30,0%</b>

✓ **Offre à Prix Ferme:**

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 124 740 actions seront offertes à une seule catégorie :

Catégorie	Nombre d'actions	Montant (en DT)	En % du capital social	En % de l'offre
Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 22 500 actions pour les non institutionnels et 124 740 actions pour les institutionnels.	124 740	6 923 070	2,77%	9,24%
<b>Total</b>	<b>124 740</b>	<b>6 923 070</b>	<b>2,77%</b>	<b>9,24%</b>

Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels.

Les 124 740 actions seront offertes aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 22 500 actions pour les non institutionnels (soit un maximum de 0,5% du capital social de la société) et 124 740 actions pour les institutionnels.

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

**Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre du Placement Global et inversement.**

**Identification des demandeurs**

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro du registre national des entreprises ;
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre national des entreprises, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à **20 actions**, ni supérieur à :

- 22 500 actions pour les non-institutionnels, soit au plus 0,5% du capital social;
- 124 740 actions pour les institutionnels (tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement General de la Bourse),

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d'acquisition. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d'acquisition émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présentés à des fins de contrôle.

### ✓ Placement Global

Dans le cadre du Placement Global **1 225 260** actions représentant **90.76%** de l'offre au public et **27.23%** du capital de la société seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de **250 027,5 DT**.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA.

**Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.**

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF, et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus, fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit à MAC SA, intermédiaire en Bourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre national des entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 4 505 actions, soit l'équivalent d'un montant minimum de 250 027,5 DT ni supérieur à 22 500 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de 1 248 750DT pour les non-institutionnels et ni supérieur à 225 000 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de 12 487 500 DT pour les institutionnels.

En outre, les demandes d'acquisition pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d'acquisition.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

**Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.**

Toutefois, les actions non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'Offre à Prix Ferme.

## **Transmission des ordres et centralisation**

### ✓ Offre à Prix Ferme

Les intermédiaires en Bourse établissent un état récapitulatif des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettent à la BVMT les états des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

### ✓ Placement Global

A l'issue de l'opération de placement, MAC SA intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Global au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de MAC SA, intermédiaire en Bourse et comporter son cachet.

## Ouverture des plis et dépouillement

### ✓ Offre à Prix Ferme

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de MAC SA, intermédiaire en bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

### ✓ Placement Global

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordres d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

### Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

En cas de suite positive (**diffusion de 30 % du capital**), l'avis précisera par intermédiaire le nombre d'actions attribuées, les ordres retenus et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

### Règlement des espèces et livraison des titres

Au cas où l'offre au public connaîtrait une suite favorable (**diffusion de 30 % du capital**), la BVMT communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire en bourse, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire en bourse est tenu d'envoyer à TUNISIE CLEARING les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de TUNISIE CLEARING.

Tunisie Clearing a attribué aux actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA le code ISIN : **TN0007830011**.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'intermédiaire en Bourse, Union Financière UFI.

### Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

### Contrat de liquidité

La société UNION FINANCIERE HOLDING, actionnaire de référence de la société ASSURANCES MAGHREBIA s'est engagée à consacrer **2 500 000DT** et **36 000** actions pour alimenter un contrat de liquidité qui aura une durée d'une année à partir de la date d'introduction en bourse des actions ASSURANCES MAGHREBIA.

Ce contrat a été confié à l'Union Financière, intermédiaire en bourse.

### **Régulation du cours boursier**

Les actionnaires de la société ASSURANCES MAGHREBIA se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'intermédiaire en Bourse Union Financière.

**Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché Principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 20-1048 en date du 09 décembre 2020, est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Assurances Maghrebias , Angle 64, Rue de Palestine / 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 – Tunis Belvédère, de MAC SA -Intermédiaire en Bourse- chargé de l'opération, sis au Green Center - Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance –1053, Les Berges du Lac et sur le site Internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn).**

(\*) Annule et remplace l'avis publié au bulletin officiel du CMF n°6251 du mardi 15 décembre 2020.

---

2020 - AC - 074

**AVIS DU CMF**

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-**

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire  
sur les actions de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne-SITS-  
initiée par la société PARTNER INVESTMENT**

Par décision n°56 du 15 décembre 2020, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise la société PARTNER INVESTMENT, visant le reste des actions composant le capital de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne –SITS-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

**I- Identité de l'initiateur :**

**Dénomination sociale :** La société PARTNER INVESTMENT

**Forme juridique :** SARL

**Siège social :** GP1 KM 12 BOUMHAL 2034 EZZAHRA TUNISIE

**Identifiant unique :** 1161756 R

La société PARTNER INVESTMENT agit de concert avec la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS

**Forme juridique :** SA

**Siège social :** GP1 KM 12 EZZAHRA 2034 EZZAHRA TUNISIE

**Identifiant unique :** 1062980 W

**II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :**

BMCE Capital Securities en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis à l'immeuble Yasmine Tower Bloc C, Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1082 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

**III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :**

La société PARTNER INVESTMENT détient directement 5.996.781 actions représentant 38,44% du capital de la société SITS et 725.500 actions de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS représentant 4,65% du capital, soit au total 6.722.281 actions représentant 43,09% du capital de la société SITS.

**IV- Nombre de titres visés par l'offre :**

Par cette OPA obligatoire, la société PARTNER INVESTMENT, agissant de concert avec la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société SITS, soit **8.877.719** actions représentant **56,91%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

**V- Prix de l'offre :**

Le prix de l'offre est fixé à **2,360 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

#### **VI- But de l'offre :**

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la Société PARTNER INVESTMENT et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°47 du 30 novembre 2020 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions SITS qu'elle ne détient pas, de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui conférant (de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS) une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société SITS sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 24/11/2020 et a porté sur l'acquisition par la Société PARTNER INVESTMENT de **2 354 437 actions** SITS représentant **15,09%** du capital de ladite société.

#### **VII-Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :**

Il convient de noter que les Sociétés PARTNER INVESTMENT et FOUNDERS CAPITAL PARTNERS sont membres au conseil d'administration de la Société SITS depuis l'AGO du 11/06/2018.

##### **a) - Politique industrielle :**

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique industrielle actuelle de la Société SITS.

##### **b) - Politique financière :**

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique financière actuelle de la Société SITS.

##### **c) - Politique sociale :**

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique sociale actuelle de la Société SITS.

##### **d)-Cotation en Bourse :**

La Société PARTNER INVESTMENT n'a pas l'intention de demander le retrait de la société SITS de la cote de la Bourse.

#### **VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :**

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

#### **IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :**

Néant

**XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :**

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **vendredi 18 décembre 2020 au vendredi 08 janvier 2021 inclus.**

**XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :**

**1- Transmission des ordres :**

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **08 janvier 2021**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

**2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :**

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

**3- Déclaration des résultats :**

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

**4- Modalités de règlement-livraison :**

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

**5- Suspension et reprise de cotation :**

La cotation en bourse des actions SITS sera **suspendue durant les séances de bourse du 16 et 17 décembre 2020, et reprendra à partir du 18 décembre 2020.**

**XIII- Renseignements relatifs à la société visée :**

**1- Renseignements généraux :**

- **Dénomination de la société :** Société Immobilière Tuniso-Saoudienne –SITS-

- **Siège social :** Centre Urbain Nord Immeuble ICC -Tour des bureaux, 5<sup>ème</sup> étage –TUNIS-

- **Téléphone :** 70 728 728

- **Forme juridique :** Société Anonyme –SA-

-**Législation particulière applicable:** L'activité de la société SITS est régie par la loi n°2016-71 du 30 septembre 2016 pourtant loi d'investissement et la loi n° 2017-8 du 14 février 2017 portant refonte du dispositif des avantages fiscaux.

- **Date de constitution :** 24/04/1985

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité** : Tunisienne

- **Identifiant unique**: 0031459E

- **Exercice social** : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

- **Objet social (article 3 des statuts)** :

La société a pour objet principal :

1. L'exécution de toutes les activités liées à la promotion immobilière, l'achat, la vente, la location, la rénovation et la construction des terrains et immeubles destinés à l'habitation et aux activités commerciales et touristiques aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger ;
2. Le lotissement, l'aménagement, l'équipement des terrains destinés à l'habitation ou l'administration et pour tout autre raison commerciale ou touristique ;
3. L'achat et la vente à travers la participation, l'échange, la souscription ou autre et la construction, la démolition, l'installation, le déménagement, l'administration, la location des immobilisations bâtis et non bâtis et encore les fonds de commerce, les matériels et les matières transportés de tout genre et les établissements industriels et commerciaux ;
4. La constitution des sociétés, la souscription, l'achat des titres, gains des intérêts, regroupement, la participation en numéraires et en nature, la fusion, l'octroi des crédits et l'ouverture des accreditifs pour les sociétés industrielles et commerciales liées aux activités de la société ;
5. L'acquisition des biens mobiliers et immobiliers, l'achat, l'importation tous les produits, les matériaux, les appareils, les outils utiles et nécessaires aux opérations sus indiquées ;
6. En général, toutes opérations financières commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société.

## 2-Administration, direction et contrôle:

### Conseil d'Administration :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
<b>Mechaal Abdellatif</b>	<b>Président</b>	Lui-même	<b>2018-2019-2020</b>
Société Abdallah Med Seadan	Membre	Ahmed Seaden	2018-2019-2020
Société Al Seadan Real State	Membre	Ahmed Seaden	2018-2019-2020
Société Partner Investment	Membre	Ahmed HAMMAMI	2018-2019-2020
Société Founders Capital Partners	Membre	Thameur KOUBAA	2018-2019-2020
TSB	Membre	Med Salah HANNACHI	2018-2019-2020
Société Capital Business Investment	Membre	Ali GUIDARA	2018-2019-2020

### Direction :

**Adnen Bettaieb** : Directeur Général de la société SITS pour un mandat allant du 26 Juillet 2020 au 25 Juillet 2021

**Contrôle :**

<b>Commissaire aux comptes</b>	<b>Adresse</b>	<b>Mandat</b>
Cabinet CMC DFK International représenté par M <sup>r</sup> Cherif BEN ZINA	02, Rue 7299 El menzeh 9 1013 Tunis	2018-2019-2020
International Auditing & Consulting IAC représenté par M <sup>r</sup> Med Nejib THIAB	Résidence Sana Business Center Bloc A, Centre Urbain Nord Tunis	2019-2020-2021

**3- Renseignements concernant le capital :**

- **Capital social** : 15 600 000 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 15 600 000 droits de votes

- **Nombre total des titres** : 15 600 000 actions

- **Structure du capital de la société SITS après l'opération d'acquisition en date du 24/11/2020 par la société PARTNER INVESTMENT:**

<b>Actionnaire</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant en dinars</b>	<b>% du capital</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>% des droits de vote</b>
PARTNER INVESTMENT	5 996 781	5 996 781	38,44%	5 996 781	38,44%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	725 500	725 500	4,65%	725 500	4,65%
<b>Autres actionnaires</b>	8 877 719	8 877 719	56,91%	8 877 719	56,91%
<b>Total</b>	<b>15 600 000</b>	<b>15 600 000</b>	<b>100%</b>	<b>15 600 000</b>	<b>100%</b>

**4- Situation financière de la société :****4-1 Etats financiers individuels de la société SITS arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6098 du mercredi 06/05/2020.

**4-2 Etats financiers consolidés du Groupe SITS arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6098 du mercredi 06/05/2020.

**4-3 Etats financiers intermédiaires de la société SITS arrêtés au 30 juin 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6190 du jeudi 17/09/2020.

**4-4 Indicateurs d'activité trimestriels de la société SITS arrêtés au 30/09/2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6213 du mercredi 21/10/2020.

AVIS DU CMF

**OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-**

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait portant sur les actions de la Société Tunisienne d'Equipelement -STEQ-**

Par décision n°55 du **11 décembre 2020**, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la Société Tunisienne d'Equipelement-STEQ-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société STEQ et des intermédiaires en bourse que la société Challenge Holding (société du groupe AREM), détenant directement et de concert avec le Groupe AREM (la famille AREM et les sociétés liées), 1 336 115 actions représentant 96,76%<sup>1</sup> des droits de vote de la société STEQ (soit 95,44% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

**I - INFORMATIONS GENERALES :**

**1. Présentation de la société STEQ :**

- **Date de constitution:** 1978.

- **Objet social :**

- ✓ La location, la vente, et l'achat de voitures neuves ou d'occasions ;
- ✓ L'achat et la vente de pièces détachées et de tous appareils mécaniques ;
- ✓ Et le cas échéant toutes autres sortes d'opérations commerciales, mobiliers et immobilières se rattachant directement ou indirectement audit objet.

- **Renseignements concernant le capital :**

- ✓ **Capital social :** 7 000 000 dinars.
- ✓ **Valeur nominale :** 5 dinars.
- ✓ **Nombre total des titres :** 1 400 000 actions.
- ✓ **Nombre total des droits de vote:** 1 380 784<sup>1</sup> droits de votes.

---

<sup>1</sup>Il convient de noter l'acquisition par la société STEQ de 19 216 de ses propres actions représentant 1,37% de son capital et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 susmentionnée. Ne donnant pas droit au vote, ces actions ne doivent pas, par conséquent, être prises en considération pour le calcul des seuils de participation. De ce fait, le nombre de droits de vote à prendre en compte est de 1 380 784 contre 1 400 000 actions composant le capital de la société STEQ.

**2. Structure du capital au 18/11/2020 :**

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
<b>Initiateur :</b> Challenge Holding	1 663	0,12%	1 663	0,12%
Groupe AREM (Famille AREM et les sociétés liées hors Challenge Holding)	1 334 452	95,32%	1 334 452	96,64%
Société STEQ (contrat rachat d'actions)	19 216	1,37%	0	0%
<b>Autres actionnaires</b> (au nombre de 322)	44 669	3,19%	44 669	3,24%
<b>TOTAL</b>	<b>1 400 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 380 784</b>	<b>100,00%</b>

**3. Composition actuelle du conseil d'administration :**

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat
Mehdi AREM	Lui-même	Président	2020-2022
Med Walid AREM	Lui-même	Administrateur	2020-2022
Ste FLOWER	Ahmed YOUSSEFI	Administrateur	2018-2020

**4. Transactions récentes:**

La dernière transaction réalisée sur les actions STEQ est la suivante :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
03/12/2020	4,450	6975	31 038,750

**5. Situation financière de la société :****a- Etats financiers individuels de la société STEQ arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N°6163 du 07/08/2020.

**b- Etats financiers intermédiaires de la société STEQ arrêtés au 30 juin 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6230 du 16/11/2020.

**c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société STEQ arrêtés au 30 septembre 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6219 du 30/10/2020.

**II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE****1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Challenge Holding, détenant directement 1 663 actions (soit 0,12% du capital) et de concert avec le Groupe AREM (la famille AREM et les sociétés liées), 1 336 115 actions, représentant 96,76% des droits de vote de la société STEQ (soit 95,44% du capital).

**2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur à l'égard de la société visée :**

La famille AREM et les sociétés liées (y compris la société Challenge Holding initiatrice de l'OPR) qui représente le noyau dur de l'actionnariat de la STEQ, détient 95,44% du capital de la société. Le reliquat détenu par le public se limitant à 3,19% du capital est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Challenge Holding se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société STEQ de la cote de la bourse.

**3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :**

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082-Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

**4. Nombre de titres visés par l'offre :**

44 669 actions représentant 3,24% des droits de vote (soit 3,19% du capital de la société STEQ).

**5. Prix de l'offre :**

6,500 dinars l'action de nominal 5 dinars.

**6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :**

Le prix retenu est supérieur à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions sur les titres STEQ pendant les soixante jours de bourse précédant la publication de l'avis de dépôt du projet d'offre publique de retrait.

**7. Période de validité de l'offre :**

L'OPR est ouverte pendant 11 séances de bourse, du mercredi 16 décembre 2020 au mercredi 30 décembre 2020 inclus.

**8. Engagement de l'initiateur de l'offre :**

La société Challenge Holding, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société STEQ qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :**

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

**10. Transmission des ordres :**

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

**11. Résultat de l'Offre :**

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Challenge Holding informera la BVMT du nombre de titres STEQ acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

**A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société STEQ ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés et ce, sans préjudice des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.**

**La cotation en bourse de la société STEQ reprendra à partir du mercredi 16 décembre 2020.**

COMMUNIQUÉ DU CMF

**DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019**

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", qu'à partir du **19 octobre 2020** la plateforme IDES est accessible aux différentes institutions financières.

Les interlocuteurs uniques de ces institutions ont été appelés, par la Direction Générale des Impôts à déposer les déclarations FATCA au titre de l'exercice 2019, au plus tard le **30 novembre 2020**.

Dans ce cadre, les institutions financières susvisées, sont invitées à :

- Vérifier la validité de leur certificat d'authentification électronique de type DIGIGO.
- Consulter la page FATCA du site de l'administration fiscale sur le lien suivant:  
<http://www.impots.finances.gov.tn/index.php/fr/services-en-ligne/fatca>.
- Consulter les recommandations FATCA Tunisie sur le lien suivant:  
[http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA\\_TUNISIE/Recommandations\\_FA  
TCA.pdf](http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA_TUNISIE/Recommandations_FA<br/>TCA.pdf).
- Respecter les obligations de dépôt de la déclaration FATCA 2019.

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19**

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier des sociétés concernées afin de leur rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte du COVID 19, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, pour veiller à la fiabilité de l'information financière et au respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

- Suite -

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

---

2020 - AC - 026

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

---

\* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

---

2020 - AC - 003

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Les Ateliers Mécaniques du Sahel -AMS-**  
Siège Social : Boulevard Ibn Khaldoun – 4018 Sousse, Tunisie

La société ATELIERS MECANIQUES DE SAHEL «AMS », société anonyme de droit tunisien faisant appel public à l'épargne, cotée au marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, au capital social de trente-deux millions huit cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent soixante Dinars Tunisiens (32.885.960 TND), tiendra son Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le mardi 29 décembre 2020 à neuf heures (9H00) au numéro 62 Avenue de Carthage, Tunis-Tunisie, sans présence physique des actionnaires, en se limitant aux membres du bureau de l'Assemblée et ce afin de se conformer à la conjoncture actuelle de l'Etat Tunisien qui continue de lutter contre la pandémie du Covid-19.

L'Assemblée Générale Ordinaire informe l'ensemble des actionnaires que :

- les documents de l'Assemblée (à savoir : le rapport d'activité, le rapport du commissaire aux comptes, les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019 et le projet des résolutions) seront à leur disposition au siège social de la Société sis à la Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse, Tunisie et au siège social du groupe Loukil sis au n°62 Avenue de Carthage, Tunis – Tunisie.
- Les actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence peuvent adresser leurs adresses mails accompagnés par l'attestation de propriété de leurs actions à l'adresse suivante « [manel.goddi@lig.tn](mailto:manel.goddi@lig.tn) » au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée afin de recevoir les invitations.

Ladite Assemblée Générale Ordinaire se délibérera sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et des délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
3. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
6. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions mentionnées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ;
9. Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes à la Société ; et
10. Pouvoirs pour formalités.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**Les Ateliers Mécaniques du Sahel -AMS-**  
Siège Social : Boulevard Ibn Khaldoun – 4018 Sousse, Tunisie

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société **ATELIERS MECANIKES DE SAHEL «AMS »**, société anonyme de droit tunisien faisant appel public à l'épargne, cotée au marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, au capital social de trente-deux millions huit cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent soixante Dinars Tunisiens (32.885.960 TND) (ci-après désignée la "**Société**"), nous avons l'honneur de vous annoncer la tenue de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 29 décembre 2020 à dix heures (10H00) au numéro 62 Avenue de Carthage, Tunis-Tunisie, sans présence physique des actionnaires et en se limitant au membres du bureau de l'Assemblée afin de se conformer à la conjoncture actuelle de l'Etat Tunisien qui continu à lutter contre la pandémie du Covid-19 et ce afin de se délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la continuité de l'activité de la Société ; et
2. Pouvoirs pour formalités.

---

2020 - AS - 1325

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE****GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION - GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia

Les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER » SA, société anonyme de droit tunisien faisant appel public à l'épargne, cotée au marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, au capital social de dix millions cinq cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-quatorze Dinars Tunisiens (10.563.994 TND), sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le mardi 29 décembre 2020 à dix heures trente (10H30) au numéro 62 Avenue de Carthage, Tunis-Tunisie, sans présence physique des actionnaires, en se limitant aux membres du bureau de l'Assemblée et ce afin de se conformer à la conjoncture actuelle de l'Etat Tunisien qui continue de lutter contre la pandémie du Covid-19.

L'Assemblée Générale Ordinaire informe l'ensemble des actionnaires que :

- les documents de l'Assemblée (à savoir : le rapport d'activité, le rapport du commissaire aux comptes, les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019 et le projet des résolutions) seront à leur disposition au siège social de la Société sis à la GP1 Km 35, 8030 Grombalia - Tunisie et au siège social du groupe Loukil sis au n°62 Avenue de Carthage, Tunis – Tunisie.
- Les actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence peuvent adresser leurs adresses mails accompagnés par l'attestation de propriété de leurs actions à l'adresse suivante « [manel.goddi@lig.tn](mailto:manel.goddi@lig.tn) » au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée afin de recevoir les invitations.

Ladite Assemblée Générale Ordinaire se délibérera sur l'ordre du jour suivant :

11. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
12. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
13. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
14. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
15. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
16. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
17. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
18. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ;
19. Allocation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit ;
20. Renouvellement du mandat des Membres du Comité Permanent d'Audit ;
21. Nomination d'un nouveau membre au Comité Permanent d'Audit ;
22. Renouvellement du mandat de certains administrateurs de la Société ;
23. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes à la Société ; et
24. Pouvoirs pour formalités.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION - GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia

Les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER » SA, société anonyme de droit tunisien faisant appel public à l'épargne, cotée au marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, au capital social de dix millions cinq cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-quatorze Dinars Tunisiens (10.563.994 TND) nous avons l'honneur de vous annoncer la tenue de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 29 décembre 2020 à onze heures (11H00) au numéro 62 Avenue de Carthage, Tunis-Tunisie, sans présence physique des actionnaires et en se limitant au membres du bureau de l'Assemblée afin de se conformer à la conjoncture actuelle de l'Etat Tunisien qui continu à lutter contre la pandémie du Covid-19 et ce afin de se délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Approbation de la continuité de l'activité de la Société ; et
2. Pouvoirs pour formalités.

---

2020 - AS - 1327

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTION AGO**

**Les Ateliers Mécaniques du Sahel**

**-AMS-**

Siège Social : Boulevard Ibn Khaldoun – 4018 Sousse

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de la société Les Ateliers Mécaniques du Sahel – AMS qui se tiendra en date du 29 décembre 2020.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie, sans restrictions ni réserves, les modes et les délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire et la déclare régulièrement constituée, et couvre en conséquence irrévocablement, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés.*

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité de la Société élaboré par le Conseil d'Administration, et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés.*

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport général des commissaires aux comptes, afférent aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits états financiers, se soldant par un total bilan de 20 611 101 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net négatif de 28 924 111 Dinars Tunisiens.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés.*

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net négatif de l'exercice clos le 31 décembre 2019, de 28 924 111 Dinars Tunisiens au poste « résultats reportés ».

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés.*

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés à l'exception de toute personne concernée pour sa part respective et ce, en application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.*

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs de la Société pour l'exécution de leurs mandats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés.*

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 1.000 Dinars Tunisiens net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2019.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés.*

#### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate lors de la présente Assemblée que le mandat du Commissaire aux Comptes de la Société, F.M.B.Z KPMG Tunisie, représenté par monsieur Moncef Boussanouga Zammouri, arrive à expiration et que ledit Commissaire aux Comptes ne souhaite pas renouveler son mandat en tant que Commissaire aux Comptes de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de (i) annuler la dixième (10<sup>ème</sup>) résolution de l'assemblée générale ordinaire de la Société, qui a été tenue en date du 11 janvier 2019, et par laquelle il a été décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes F.M.B.Z KPMG Tunisie pour une durée venant en expiration avec la tenue de l'assemblée statuant sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020, et de (ii) nommer monsieur Sami Fekih, commissaire aux comptes titulaire du matricule 1/00226 et de la Carte d'Identité Nationale délivrée à Tunis le 23 juillet 2016 sous le numéro 01249780, en tant que nouveau commissaires aux compte de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) années, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés.*

Monsieur Sami Fekih, étant présent, déclare, accepter sa nomination en tant que commissaire aux comptes de la Société.

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs à toutes personnes mandatées à l'effet d'accomplir toutes formalités légales nécessaires et toutes autres formalités légales (notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque).

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés.*

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGE**

**Les Ateliers Mécaniques du Sahel**

**-AMS-**

Siège Social : Boulevard Ibn Khaldoun – 4018 Sousse

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Les Ateliers Mécaniques du Sahel – AMS qui se tiendra en date du 29 décembre 2020.

**PREMIERE RESOLUTION**

Après examen de l'avancement du plan de restructuration financière et opérationnelle, approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie en date du 13 juillet 2016, particulièrement en ce qui concerne la levée de fonds qui permettra de rétablir la rentabilité de la Société et le redressement de ses capitaux propres, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la continuité de l'activité de la Société.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.*

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs à toutes personnes mandatées à l'effet d'accomplir toutes formalités légales nécessaires et toutes autres formalités légales (notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque).

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.*

---

2020 - AS - 1329

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DES RESOLUTIONS AGO**

**GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION - GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia

Projet de résolutions de la société GIF FILTER SA à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 décembre 2020.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie, sans restrictions ni réserves, les modes et les délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire et la déclare régulièrement constituée, et couvre en conséquence irrévocablement, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés.*

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité de la Société élaboré par le Conseil d'Administration, et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, afférent aux états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits états financiers, se soldant par un total bilan de 19.213.153 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de 5.380.444 Dinars Tunisiens.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes afférent aux états financiers consolidés du Groupe GIF, approuve les états financiers consolidés du Groupe GIF de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se soldant par total bilan de 18.910.381 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire consolidé du groupe de 5.495.910 Dinars Tunisiens.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019, de 5.380.444 Dinars Tunisiens au poste « résultats reportés ».

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires, à l'exception de toute personne concernée pour sa part respective et ce, en application de l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.*

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, ferme, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 3.000 TND net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2019.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Comité Permanent d'Audit de la Société en rémunération de leur activité, la somme totale de 3.000 Dinars Tunisiens net, à titre de rémunération pour l'exercice 2019.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constate que le mandat de certains administrateurs de la Société, à savoir, Monsieur Mohamed Maamoun Guiga et Monsieur Abderraouf Bouzuita, arrive à expiration et décide de renouveler leurs mandats, en tant qu'administrateurs de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) nouvelles années, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

Monsieur Mohamed Maamoun Guiga et Monsieur Abderraouf Bouzuita, étant présents, déclarent, accepter le renouvellement de leurs mandats en tant qu'administrateurs de la Société.

### **ONZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constate que le mandat des membres du comité permanent d'audit de la Société, à savoir, Monsieur Mohamed Maamoun Guiga, la société Aures Auto représentée par monsieur Bassem Loukil, et la société Economic Auto représentée par monsieur Anis Majoul, arrive à expiration, et décide de renouveler seulement le mandat de Monsieur Mohamed Maamoun Guiga et le mandat de la société Economic Auto, représentée par monsieur Anis Majoul, en tant que membres du comité permanent d'audit de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) nouvelles années, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

Monsieur Mohamed Maamoun Guiga et la société Economic Auto, représentée par monsieur Anis Majoul, étant présents, déclarent, accepter le renouvellement de leurs mandats en tant que membres du comité permanent d'audit de la Société.

### **DOUZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société Loukil Véhicules Industriels « LVI » SA, représentée par monsieur Abdessalem Mahjoubi, en tant que nouveau membre du comité permanent d'audit de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) années, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

La société Loukil Véhicules Industriels « LVI » SA, représentée par monsieur Abdessalem Mahjoubi, déclare, accepter sa nomination en tant que nouveau membre du comité permanent d'audit de la Société.

### **TREIZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat du commissaire aux comptes de la Société, F.M.B.Z KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef Boussanouga Zammouri, arrive à expiration, décide de nommer monsieur Sami Fekih, commissaire aux comptes titulaire du matricule 1/00226 et de la Carte d'Identité Nationale délivrée à Tunis le 23 juillet 2016 sous le numéro 01249780, en tant que nouveau commissaires aux compte de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) années, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

Monsieur Sami Fekih, étant présent, déclare, accepter sa nomination en tant que commissaire aux comptes de la Société.

### **QUATORZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs à toutes personnes mandatées à l'effet d'accomplir toutes formalités légales nécessaires et toutes autres formalités légales (notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque).

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.*

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DES RESOLUTIONS AGE**

**GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION - GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia

Projet de résolutions de la société GIF FILTER SA à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 29 décembre 2020.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, informée que les états financiers de l'exercice 2019 font apparaître des capitaux propres de 2 947 521 Dinars Tunisiens en deçà ainsi de la moitié du capital social de la Société, décide la continuité de l'activité de la Société conformément aux dispositions de l'article 388 et suivant du Code des Sociétés commerciales.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés.*

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs à toutes personnes mandatées à l'effet d'accomplir toutes formalités légales nécessaires et toutes autres formalités légales (notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque).

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés.*

---

2020 - AS - 1331

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**INFORMATIONS POST AGO**

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD  
-SODIS SICAR-**

Siège Social : Complexe Commercial & Administratif, rue Mansour ELHOUCHE – 4119 Médenine

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 décembre 2020, la Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS SICAR » publie ci-dessous les résolutions adoptées :

**Première Résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport général du Commissaire aux Comptes ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2019.

**Cette résolution, mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou toute personne mandatée par lui pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité.

**Cette résolution, mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

---

2020 - AS - 1332

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**INFORMATIONS POST AGO**

**La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »**

Siège social : Rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 décembre 2020, la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

**1. Les résolutions adoptées :**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les modalités d'organisation à distance de sa tenue.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts des actionnaires.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2019, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 22 999 919DT y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à -3 119 116 DT et un total du bilan de 64 564 850 DT.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les conventions qui y figurent.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter le déficit de l'exercice 2019 pour un montant de 3 119 116 DT comme suit :

-Amortissements différés : 1 397 484 DT  
-Pertes reportées : 1 721 632 DT

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

-Reconduire les jetons de présence du Conseil d'Administration d'un montant brut Total de 52 500 DT au prorata des présences au titre de 2019.  
-Reconduire la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 15 000 DT, les modalités de répartition sont fixées par le Conseil d'Administration.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- La ratification de la nomination en qualité d'Administrateur de Mr Samir Saied ;
- La nomination en qualité d'administrateur indépendant de Mr Mohamed Mallassi ;
- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Tunisie Télécom ;

La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2020 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'assemblée générale ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **DIXIEME RESOLUTION**

Conformément aux dispositions de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise la SOTETEL à poursuivre le programme de rachat de ses propres actions dans les mêmes termes, et ce, pour une période ne pouvant dépasser trois années.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **ONZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la version modifiée des statuts en conformité avec la loi n°2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement, apportée par le Directeur Général et approuvée par le Conseil D'administration.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **DOUZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

2. Le bilan après affectation du résultat comptable :

**BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT**  
Arrêté au 31 décembre 2019 (exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>9 627 285</b>	<b>9 919 933</b>
Immobilisations incorporelles	1 006 986	943 887
Moins : amortissements	-944 716	-943 887
	<b>62 270</b>	<b>0</b>
Immobilisations corporelles	28 273 792	28 485 315
Moins : amortissements	-19 416 165	-19 422 847
	<b>8 857 627</b>	<b>9 062 468</b>
Immobilisations financières	1 010 614	1 007 464
Moins : provisions	-303 226	-150 000
	<b>707 389</b>	<b>857 464</b>
Autres actifs non courants	715 450	1 127 855
Moins : provisions	-688 070	-672 407
	<b>27 380</b>	<b>455 447</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>9 654 666</b>	<b>10 375 380</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	4 850 440	4 195 856
Moins : provisions	-683 516	-791 778
	<b>4 166 924</b>	<b>3 404 077</b>
Clients & comptes rattachés	43 359 937	50 760 407
Moins : provisions	-7 522 294	-6 739 249
	<b>35 837 643</b>	<b>44 021 158</b>
Autres actifs courants	10 969 777	10 228 827
Moins : provisions	-205 919	-25 049
	<b>10 763 857</b>	<b>10 203 778</b>
Placements et autres actifs financiers	59 433	57 628
Moins : provisions	0	0
	<b>59 433</b>	<b>57 628</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>4 082 326</b>	<b>2 452 342</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>54 910 184</b>	<b>60 138 984</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>64 564 850</b>	<b>70 514 364</b>

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	23 184 000	23 184 000
Réserves légales	1 996 871	1 996 871
Autres capitaux propres	932 551	926 362
Résultats reportés	-3 113 502	0
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>	<b>22 999 920</b>	<b>26 107 233</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
Emprunts	1 951 744	3 376 659
Provisions	461 935	642 644
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>2 413 679</b>	<b>4 019 304</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 660 049	18 062 223
Autres passifs courants	14 421 072	18 973 891
Concours bancaires et autres passifs financiers	2 070 131	3 351 714
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>39 151 252</b>	<b>40 387 828</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>41 564 931</b>	<b>44 407 131</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>64 564 850</b>	<b>70 514 364</b>

### 3. L'état d'évolution des capitaux propres :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2019 avant affectation	23 184 000	1 996 871	932 551	5 614	-3 119 116	22 999 920
Affectation en résultats reportés				-1 721 632	1 721 632	0
Amortissements différés				-1 397 484	1 397 484	0
Capitaux propres au 31/12/2019 après affectation	23 184 000	1 996 871	932 551	-3 113 502	0	22 999 920

**4. La liste des membres du Conseil d'administration :**

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Mr Samir Saied	Après approbation des EF de l'ex 2022	Président du Conseil d'Administration de la SOTETEL	PDG/Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Tunisie Télécom
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Topnet
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Smart K
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Tech'Invest
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Go Malta (Malte)
			Administrateur de Cablenet (Chypre)
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Mattel (Mauritanie)
Mr Lassaad Ben Dhiab	Après approbation des EF de l'ex 2021	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Central Technique de Tunisie Télécom
			Administrateur au Conseil d'Administration de GO Malta (Malte)
Mr Okba Moussa	Après approbation des EF de l'ex 2021	Administrateur de la SOTETEL	Chargé de la Direction Centrale de Finances de Tunisie Télécom
			Administrateur au Conseil d'Administration de Topnet
Mr Mohamed Mellassi	Après approbation des EF de l'ex 2022	Administrateur de la SOTETEL	Néant
Tunisie Télécom	Après approbation des EF de l'ex 2022	Administrateur de la SOTETEL	Néant

2020 - AS - 1333

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**INFORMATIONS POST AGO**

**STEG International Services**

Siège Social : Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046. Les Berges du Lac. Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 décembre 2020, la société STEG International Services publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées ;
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

**1. Les résolutions adoptées :**

**1<sup>ère</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la tenue tardive de l'assemblée, constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires et entérine ce retard.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

**2<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

- Monsieur **Hichem ANENE** en tant qu'Administrateur représentant la STEG en remplacement de Monsieur **Abderrahim TAAMALLAH**, pour le reste du mandat de son prédécesseur soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021.
- Monsieur **Jamil KORKED** en tant qu'Administrateur représentant la STEG en remplacement de Monsieur **Moncef HARRABI**, pour le reste du mandat de son prédécesseur soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

**3<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, du Rapport Général du Commissaire aux Comptes et les explications fournies, approuve dans leur intégralité, le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que les Etats Financiers de l'exercice clos au 31/12/2019

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

**4<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux opérations réglementées régies par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, prend acte dudit rapport et approuve dans leur intégralité et sans réserves les opérations et les conventions réglementées qui y sont mentionnées.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

**5<sup>ème</sup> Résolution :**

Conformément aux termes de l'article 32 des statuts de la Société et l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales et sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve à l'unanimité, l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2019 comme suit :

Résultat reporté avant affectation du résultat	12 014 331 Dinars
Résultat bénéficiaire 2019	12 712 962 Dinars
Résultat disponible	24 727 293 Dinars
Réserves légales	288 396 Dinars
Bénéfices distribuables	24 438 897 Dinars
Dividendes à servir (dividende par action :0,5 DT)	2 500 000 Dinars
Report à nouveau après affectation du résultat	21 938 897 Dinars

Le dividende par action est fixé à 0,5 DT par Action (500 millimes) et sera mis en paiement par la Société d'Intermédiation Financière SCIF à partir du 1<sup>er</sup> Mars 2021.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

**6<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de donner quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration de la société « STEG INTERNATIONAL SERVICES » et à sa Direction Générale au titre de la gestion de l'exercice 2019.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

**7<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide à l'unanimité de fixer le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2019 à 5000 DT Bruts par Administrateur.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

**8<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal de la société ou à son mandataire tous pouvoirs pour effectuer tout dépôt et remplir toutes formalités de publicités légales et d'enregistrement se rapportant au présent procès-verbal ou à un extrait de ce dernier.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

## 2. Le bilan après affectation du résultat comptable :

### BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

		Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice Clos le 31 décembre 2018
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	986 693	895 118
	Moins : amortissements	- 728 212	- 541 425
		258 481	353 693
	Immobilisations corporelles	17 967 601	17 447 830
	Moins : amortissements	- 2 684 111	- 1 433 816
		15 283 490	16 014 014
	Immobilisations financières	6 006 947	3 592 963
	Moins : provisions	- 9 188	- 42 848
		5 997 759	3 550 115
	<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>21 539 730</b>	<b>19 917 822</b>
	<b>Autres actifs non courants</b>	-	-
	<b>Total des actifs non courants</b>	<b>21 539 730</b>	<b>19 917 822</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
	Stocks	58 488 966	41 714 525
	Moins : provisions	-	-
		58 488 966	41 714 525
	Clients et comptes rattachés	125 174 938	48 832 667
	Moins : provisions	- 9 074 572	- 9 417 319
		116 100 366	39 415 348
	Autres actifs courants	28 555 039	23 197 637
	Placements et autres actifs financiers	106 904	1 204 562
	Liquidités et équivalents de liquidités	9 555 623	34 626 496
	<b>Total des actifs courants</b>	<b>212 806 898</b>	<b>140 158 568</b>
	<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>234 346 628</b>	<b>160 076 390</b>

### BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

		Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice Clos le 31 décembre 2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	Capital social	50 000 000	50 000 000
	Réserves	16 000 000	15 711 604
	Autres Capitaux propres	4 125	4 625
	Résultats reportés	21 938 898	12 014 332
	<b>Total des capitaux propres après affectation</b>	<b>87 943 023</b>	<b>77 730 561</b>
<b>PASSIFS</b>			
Passifs non courant	Emprunts bancaires	18 735 907	5 112 770
	Provision pour risques et charges	6 894 212	2 894 212
	<b>Total des passifs non courant</b>	<b>25 630 119</b>	<b>8 006 982</b>
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	38 335 253	33 669 183
	Autres passifs courants	75 725 979	36 076 523
	Concours Bancaires	6 712 254	4 593 141
	<b>Total des passifs courants</b>	<b>120 773 486</b>	<b>74 338 847</b>
	<b>Total des passifs</b>	<b>146 403 605</b>	<b>82 345 829</b>
	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>234 346 628</b>	<b>160 076 390</b>

**3. L'état d'évolution des capitaux propres :**

	Capital social	Réserves légales	Autres Réserves	Résultats reportés	Bénéfices à répartir	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 décembre 2018	50 000 000	3 947 692	11 000 000	6 406 228	-	4 625	8 872 016	80 230 561
Affectation résultat 2018		763 912		5 608 104	2 500 000		-8 872 016	-
Dividendes servis					-2 500 000			-2 500 000
Amortissement Subvention d'investissement						-500		-500
Résultat 2019							12 712 962	12 712 962
Soldes au 31 décembre 2019 avant affectation	50 000 000	4 711 604	11 000 000	12 014 331	-	4 125	12 712 962	90 443 022
Affectation résultat 2019		288 396		9 924 566	2 500 000	-	12 712 962	-
Soldes au 31 décembre 2019 après affectation	50 000 000	5 000 000	11 000 000	21 938 897	2 500 000	4 125	-	90 443 022

**4. La liste des membres du Conseil d'administration :**

- M. Mohamed AMMAR, Directeur Général de la STEG
- M. Hichem ANENE, Directeur Général Adjoint de la STEG
- M. Jamil KORKED, Directeur Général de STEG International Services
- M. Adel LASSOUED, Directeur à la STEG
- M. Mahmoud BEN SALAH, Gérant de IDC
- M. Karim GHARBI, Directeur Général Adjoint de SCET Tunisie
- M. Sadri BEN YOUSSEF, Secrétaire Général de STUDI
- Mme Rim LAKHOUA, Directeur central à la BTK

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**INFORMATIONS POST AGE**

**Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne C.A.R.T.E.**  
Siège Social : Immeuble CARTE, Lot BC4, CENTRE URBAIN Nord 1082 TUNIS

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie ci-dessous les résolutions adoptées par son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 18 Décembre 2020.

**1<sup>ère</sup> Résolution**

L'assemblée générale extraordinaire, décide de modifier les statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions de la loi N°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement amendant les articles 190 bis, 200, 215, 239 bis, 276 et 288 du code des sociétés commerciales.

Par conséquent, l'assemblée approuve les nouveaux statuts de la société tels que modifiés, refondus et mis en conformité avec les dispositions de ladite loi.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

**2<sup>ème</sup> Résolution – Formalités légales et de publicité**

L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent pour accomplir toutes formalités légales et de publicité.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**INFORMATIONS POST AGE**

**Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE »**

Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE Vie » publie ci-dessous les résolutions adoptées par son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 18 Décembre 2020.

**1<sup>ère</sup> Résolution**

L'assemblée générale extraordinaire, décide de modifier les statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions de la loi N°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement amendant les articles 190 bis, 200, 215, 239 bis, 276 et 288 du code des sociétés commerciales

Par conséquent, l'assemblée approuve les nouveaux statuts de la société tels que modifiés, refondus et mis en conformité avec les dispositions de ladite loi.

**2<sup>ème</sup> Résolution – Délégation de pouvoirs**

L'assemblée générale extraordinaire, délègue tous pouvoirs au conseil d'administration de la société pour mettre en exécution l'ensemble de ses résolutions.

**3<sup>ème</sup> Résolution – Formalités légales et de publicité**

L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent pour accomplir toutes formalités légales et de publicité.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**CHANGEMENT DE DIRIGEANT**

**POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du CMF n°19-2008 du 26 août 2008  
**Siège social** : Rue Hédi Nouira – 1030 Tunis

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 24 novembre 2020 à la Recette des Finances Nelson Mandela - Tunis, le Conseil d'Administration réuni le 20 octobre 2020, a décidé de coopter Monsieur Sami MEKKI en tant qu'administrateur et de le nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration de la SICAV en remplacement de Monsieur Jawher FERJAOUI.

2020 - AS - 1337

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**CHANGEMENT DE DIRIGEANT**

**SMART ASSET MANAGEMENT**  
Société de gestion de portefeuilles de valeurs Mobilières  
pour le compte de tiers  
**Agrément du CMF** n° 11-2005 du 18 mai 2005  
**Adresse** : 5, rue Mustapha Sfar -1002 Tunis Belvédère

La société de gestion SMART ASSET MANAGEMENT informe ses actionnaires et le public que, suivant le procès-verbal enregistré le 18 décembre 2020 à la Recette des Finances Cité Mahrajène -1082 Tunis, le conseil d'administration réuni le 30 octobre 2020 a décidé de nommer Monsieur Ghassen BELHADJ JRAD en qualité de Directeur Général de la société en remplacement de Monsieur Ahmed BEN JEMAA.

2020 - AS - 1338

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**CLOTURE DE LA LIQUIDATION D'UN OPCVM**  
**SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE**

**FCP SMART EQUITY 2**

**Fonds Commun de Placement en état de liquidation**

Agrément du CMF n°63-2014 du 23 décembre 2014

Agrément du CMF de la liquidation n°25-2020 du 16 juillet 2020

Adresse : 5, rue Mustapha Sfar - 1002 Tunis Belvédère

SMART ASSET MANAGEMENT, gestionnaire de FCP SMART EQUITY 2, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que la liquidation du fonds suite à l'expiration de sa durée de vie a été clôturée et que la valeur liquidative a été valorisée à 973,683 dinars.

Le montant revenant à chaque porteur de parts calculé compte tenu du nombre de parts détenues et sur la base de cette valeur liquidative sera réglé, au choix, par virement bancaire ou par chèque auprès de SMART ASSET MANAGEMENT le jeudi 31 décembre 2020.

Pour plus d'informations sur les conditions de la liquidation du fonds, un rapport est mis à la disposition des porteurs de parts auprès du siège social du gestionnaire SMART ASSET MANAGEMENT sis au 5, rue Mustapha Sfar - 1002 Tunis Belvédère.

2020 - AS - 1339

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord

Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003

Tél : (216) 71 947 062

Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant**  
**du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)

email : [cmf@cmf.tn](mailto:cmf@cmf.tn)

Le Président du CMF

**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	198,565	198,593		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	135,526	135,544		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	113,781	113,795		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	121,134	121,150		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	118,698	118,715		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	116,448	116,472		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	114,274	114,287		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,710	46,715		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	33,091	33,095		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	112,131	112,146		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,502	17,504		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	125,917	125,930		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,178	1,178		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	118,396	118,446		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,610	11,611		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	166,308	166,331		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,568	11,570		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,842	1,844		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	63,297	63,308		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	132,317	132,320		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	105,683	105,630		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	105,550	105,563		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	134,543	134,615		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	517,889	518,085		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	136,579	136,817		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	En liquidation	En liquidation		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	En liquidation	En liquidation		
29	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	En liquidation	En liquidation		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	168,045	168,619		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	94,064	94,378		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	124,387	124,582		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	159,676	159,664		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	143,753	143,712		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	94,419	94,428		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	21,821	21,838		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	91,900	92,022		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2144,534	2147,555		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	124,539	124,972		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	203,556	208,534		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	17,597	17,477		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,814	2,817		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,529	2,532		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	67,687	67,154		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,219	1,219		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,271	1,275		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,200	1,203		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,172	1,177		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	111,806	111,680		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	132,983	132,838		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1139,752	1142,671		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	12,889	12,891		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,831	9,798		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	85,999	85,853		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	109,163	109,176
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	100,855	100,866
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	107,592	107,606
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	104,810	104,825
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	107,096	107,115
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	109,611	109,626
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	106,122	106,141
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	103,177	103,190
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,906	102,913
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	106,934	106,949
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	109,196	109,212

65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	105,845	105,856
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	104,789	104,799
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	104,900	104,914
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,277	104,433	104,444
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	104,206	104,219
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	106,753	106,762
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	104,396	104,411
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	103,600	103,613
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	107,170	107,183
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	103,147	103,158
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	107,862	107,876
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	105,679	105,695
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	107,216	107,231
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	111,651	111,811
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	63,210	63,144
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	91,721	91,777
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,340	18,338
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	279,761	279,868
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2228,221	2228,997
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	75,336	75,434
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,862	56,889
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	107,973	107,994
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,489	11,478
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,721	13,691
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	15,061	15,078
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,423	13,430
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,606	148,971
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	9,166	9,177
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	110,621	111,181
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	23/06/55	0,605	89,378	77,065	77,509
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	04/05/67	0,599	93,397	76,681	77,431
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	99,927	99,927
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	89,519	89,402
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	10,048	10,062
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	96,383	96,477
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	140,422	140,331
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	97,938	98,402
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	115,742	115,856
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	117,005	116,654
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	187,879	188,249
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	172,937	173,175
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	166,269	166,223
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,202	23,181
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	139,361	139,073
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	150,033	154,017
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5345,954	5353,465
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5418,641	5431,454
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	86,025	85,770
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4522,393	4522,225
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	10,230	10,171
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	164,079	164,754
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	138,503	139,486
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10531,903	10490,267

\* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

\*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\*\* FCP en liquidation anticipée

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché alternatif de la Cote de la Bourse de la société HEXABYTE, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
6. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
7. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

## DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STB EVOLUTIF FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) Initialement dénommé FCP AL HIKMA

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

**SOCIETE LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL -AMS SA-**

Siege Social : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

La société les ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL-AMS SA- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Yadh Elloumi et Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI.

**Société " Les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS "**

**BILAN ARRETE AU 31/12/2019**

(Exprimé en Dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>1</b>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		711 006	711 006
Moins : Amortissements		-692 281	-680 318
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1.1</b>	<b>18 725</b>	<b>30 688</b>
Immobilisations corporelles		48 281 319	47 784 193
Moins : Amortissements		-43 704 933	-42 093 465
Immobilisations encours			
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>1.2</b>	<b>4 576 386</b>	<b>5 690 728</b>
Immobilisations financières		632 868	632 868
Moins : Provisions		-558 710	-558 710
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>1.3</b>	<b>74 158</b>	<b>74 158</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>4 669 269</b>	<b>5 795 574</b>
<i>Autres actifs non courants</i>		0	0
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>4 669 269</b>	<b>5 795 574</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
<b>2</b>			
Stocks		10 028 214	25 084 392
Moins : Provisions		-1 013 680	-1 013 680
<b>Stocks nets</b>	<b>2.1</b>	<b>9 014 534</b>	<b>24 070 712</b>
Clients et comptes rattachés		9 630 865	9 181 619
Moins : Provisions		-7 139 237	-6 407 347
<b>Clients nets</b>	<b>2.2</b>	<b>2 491 628</b>	<b>2 774 272</b>
Personnel et comptes rattachés	<b>2.3</b>	58 485	164 031
Etat et collectivités publiques	<b>2.4</b>	2 545 797	2 138 938
Comptes de régularisation	<b>2.5</b>	361 863	182 176
Débiteurs divers			
<b>Autres Actifs Courants</b>		<b>2 966 145</b>	<b>2 485 146</b>
Placements courants		1 062 544	932 416
Moins : Provisions		-10 000	-10 000
<b>Placements courants Nets</b>		<b>1 052 544</b>	<b>922 416</b>
Banque, établissements financiers et assimilés		412 629	198 842
Caisse		4 352	29 736
Régie d'avance et accreditifs			
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>2.6</b>	<b>416 981</b>	<b>228 578</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>15 941 832</b>	<b>30 481 123</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>20 611 101</b>	<b>36 276 697</b>

**BILAN ARRETE AU 31/12/2019***(Exprimé en Dinars)*

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<i>Notes</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital Social		32 885 960	32 885 960
Réserves et primes liées au Capital		7 155 504	7 155 504
Résultats reportés		-79 164 277	-59 719 289
Subvention d'investissement	<i>31</i>	0	0
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>-39 122 813</b>	<b>-19 677 825</b>
Résultat de l'exercice		-28 924 111	-19 444 988
<b>Capitaux propres avant affectation</b>	<i>3</i>	<b>-68 046 924</b>	<b>-39 122 813</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>	<i>4</i>		
Emprunts	<i>4-1</i>	15 019 578	14 270 160
Provisions pour risques et charges		0	0
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>15 019 578</b>	<b>14 270 160</b>
<b>Passifs courants</b>	<i>5</i>		
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<i>5-1</i>	<b>16 871 193</b>	<b>16 326 016</b>
Clients créditeurs		5 867 690	4 158 365
Personnel & comptes rattachés		1 055 261	1 597 845
Etat et collectivités publiques		3 639 350	3 321 473
Créditeurs divers		3 966 801	2 908 341
Compte d'attente		239 487	79 487
<b>Autres passifs courants</b>	<i>5-2</i>	<b>14 768 589</b>	<b>12 065 512</b>
Emprunts et autres dettes financières		29 771 920	23 737 987
Découvert Bancaire		12 226 745	8 999 835
<b>Concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<i>5-3</i>	<b>41 998 665</b>	<b>32 737 822</b>
<b>Total des passifs courants</b>		<b>73 638 447</b>	<b>61 129 350</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>88 658 025</b>	<b>75 399 510</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>20 611 101</b>	<b>36 276 697</b>

**ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2019**

Période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019

(Exprimé en Dinars)

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<i>Notes</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Revenus	6-1	18 057 014	22 124 045
Autres produits d'exploitation	6-2	12 124	52 479
Production immobilisée		451 363	636 265
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>18 520 501</b>	<b>22 812 789</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variations des stocks de produits fabriqués		14 272 399	2 597 521
Achats de matières premières consommées	7-1	10 574 797	16 939 572
Achats d'approvisionnements consommés	7-2	1 156 511	1 029 191
Charges de personnel	7-3	8 652 422	8 284 800
Dotations aux amortissements et aux provisions	7-4	2 355 321	3 442 433
Autres charges d'exploitation	7-5	2 976 105	2 502 039
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>39 987 555</b>	<b>34 795 556</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-21 467 054</b>	<b>-11 982 767</b>
Charges financières nettes	7-6	-7 034 679	-6 677 483
Autres gains ordinaires	7-7	98	53 794
Autres pertes ordinaires	7-8	-370 476	-785 566
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>-28 872 111</b>	<b>-19 392 022</b>
Impôt sur les bénéfices		-52 000	-52 966
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>-28 924 111</b>	<b>-19 444 988</b>
Eléments extraordinaires		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-28 924 111</b>	<b>-19 444 988</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>-28 924 111</b>	<b>-19 444 988</b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2019

Période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019

(Exprimé en Dinars)

<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Résultat net		(28 924 111)	(19 444 988)
Ajustement pour :			
Amortissements et Provisions	7-4	2 542 494	4 275 306
Résorptions pour charges à répartir		-	-
Reprise sur provisions	7-4	(187 173)	(832 873)
Variation du besoin en fonds de roulement	8-1	18 257 935	14 475 522
Plus ou moins values de cession		-	(48 500)
Subventions d'investissement inscrites en résultat		-	(49 370)
<b><i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i></b>		<b>(8 310 855)</b>	<b>(1 624 902)</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	1-1 & 1-2	(497 124)	(791 227)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	48 500
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activ.d'investissement</i></b>		<b>(497 124)</b>	<b>(742 727)</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>			
Dividendes et autres distributions versés		-	-
Encaissements de subventions d'investissement		-	-
Augmentation de capital		-	-
Encaissements provenant des crédits	8-2	44 177 790	54 246 652
Remboursements des crédits	8-3	(38 278 188)	(55 010 872)
Décassements /acquisition des placements courants		(130 129)	-
Encaissements /cessions des placements courants		-	-
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activ.de financement</i></b>		<b>5 769 473</b>	<b>(764 220)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>(3 038 507)</b>	<b>(3 131 849)</b>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<i>(7 020 279)</i>	<i>(3 888 431)</i>
<i>Ajustement trésorerie au début de l'exercice</i>			
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	8-4	<b>(10 058 786)</b>	<b>(7 020 279)</b>

# **1. NOTES D'ORDRE GENERAL**

## **1-1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de la société ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers se composent du :

- Bilan,
- Etat de résultat,
- Etat de flux de trésorerie,
- et des présentes notes aux états financiers.

Il est à noter que la société n'a pas intégré au niveau des notes aux états financiers le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination tels que préconisé par la Norme Comptable Générale.

## **1-2. NOTE SUR L'EXERCICE SOCIAL**

L'exercice social commence le premier Janvier et finit le trente et un Décembre de la même année.

## **1-3. BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES**

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

*Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents se résument comme suit :*

### **1.3.1 - Les immobilisations incorporelles**

Cette rubrique comprend :

- les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.
- Une Licence acquise au mois d'Août 2009, et amortissable sur 7 ans à partir de cette date.

### **1.3.2 - Les immobilisations corporelles**

Les immobilisations acquises par la société les « AMS », sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tous autres éléments de coût supportés à l'occasion de l'acquisition ou engagés pour la mise en service du matériel immobilisé.

Les immobilisations corporelles produites par la société sont valorisées au coût de production incluant l'ensemble des charges directes et indirectes se rattachant à la dite production.

Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

Désignation	Taux d'amortissement		
	Biens non réévalués (nouveaux taux)	Biens non réévalués (anciens taux)	Biens réévalués
- Construction	5%	5%	5%
- Installations générales agencements & aménagements	10%	10%	12,50%
- Matériels industriels	15%	15% / 33,33%	12,50%
- Outillages industriels	15%	15%	-
- Matériels de transport	20%	20%	12,50%
- Equipements de bureaux	20%	10%	12,50%
- Matériels informatiques	33,33%	15%	-
- Matériels divers	15%	10%	12,50%

### **1.3.3 – Clients et comptes rattachés**

Conformément à la décision du Conseil d'Administration réunit en date du 27 Juin 2005, la société procède à l'étalement des provisions à constater au titre des chèques et effets impayés sur une période de trois années à compter de l'année de survenance de l'impayé, comme suit :

- Provision à concurrence de 40% du montant des impayés au titre de la 1ère année ;
- Provision à concurrence de 30% du montant des impayés au titre de la 2ème année ;
- Provision à concurrence de 30% du montant des impayés au titre de la 3ème année.

### **1.3.4 -Les stocks**

#### **Valorisation des stocks**

Les éléments du stock acquis par la société (stock de matières premières, matières consommables, pièces de coopération et emballages commerciaux) sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les frais de transport, l'assurance liée au transport sur achats et autres coûts directement liés à l'acquisition. La méthode de valorisation des matières premières retenue est celle du CMP fin de période.

Les éléments du stock produits par la société (les produits finis et les produits en cours) sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à la dite production, et selon la méthode du coût moyen pondéré.

Pour la valorisation des stocks des produits en cours et des produits finis, la société a appliqué la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée pour la valorisation des matières consommées. Par ailleurs, il a été procédé à l'estimation des taux de déchets au niveau des différents cycles de production. Ces taux de déchets ont été intégrés au niveau de la formule de valorisation des coûts de production.

#### **Comptabilisation des stocks**

La société utilise la méthode de l'inventaire intermittent. Les achats sont considérés provisoirement comme des charges de l'exercice. Les stocks sont valorisés de manière extracomptable à la date d'arrêt comptable et sont portés dans les comptes de situation et de résultat.

- Evaluation des stocks

La société procède à la fin de chaque exercice comptable à l'évaluation de ses stocks. La constatation des provisions pour dépréciation des stocks est faite :

- Au titre des stocks de produits finis déclassés ou à assainir ou bien lorsque le prix de vente moyen est inférieur au coût de production ;
- Au titre des autres stocks pour tenir compte des articles à rotation lente, des articles déclassés ou des articles à assainir. Les stocks à assainir sont provisionnés à hauteur de 50 % et les stocks déclassés sont provisionnés à hauteur de 100 %.

**1.3.5 – Les titres de participation**

A la date de leur entrée dans le patrimoine de la société, les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (hors frais d'acquisition). A la date de la clôture, la comparaison entre le coût d'entrée des titres et leur valeur d'usage, pourrait faire apparaître des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectant le résultat, sont comptabilisées sous forme de provisions pour dépréciation.

**NOTES RELATIVES A L'ACTIF**

**1- LES ACTIFS NON COURANTS**

**1-1- Les immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles totalisent 711 006 Dinars au 31/12/2019, et sont amorties à concurrence de 692 281 Dinars à la même date, d'où une VCN de 18 725 Dinars.

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Logiciels	424 023	424 023	-
Licences	286 984	286 984	0
<b><i>Valeur brute des Immobilisations Incorporelles</i></b>	<b>711 006</b>	<b>711 006</b>	<b>0</b>
Amortissement	692 281	680 318	11 963
<b>Immobilisations Incorporelles Nettes</b>	<b>18 725</b>	<b>30 688</b>	-11 963

## 1-2- Les immobilisations corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 4 576 386 Dinars au 31/12/2019, contre 5 690 728 Dinars au 31/12/2018. La variation des immobilisations corporelles durant l'exercice 2019 se résume en ce qui suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Terrain	52 493	52 493	-
Constructions	3 179 334	3 179 334	-
Installations générales Agenc& Aménagement	8 968 201	8 968 201	-
Matériels Industriels	18 322 430	18 282 163	40 268
Outillages industriels	12 936 982	12 485 619	451 363
Matériels de transport	1 371 120	1 371 120	-
Equipements de bureaux	348 109	348 109	0
Matériels informatiques	1 016 046	1 010 551	5 495
Matériels divers	2 086 604	2 086 604	0
<b><i>Valeur brute des Immobilisations Corporelles</i></b>	<b>48 281 319</b>	<b>47 784 193</b>	<b>497 126</b>
Amortissement	43 704 933	42 093 465	1 611 468
<b>Immobilisations Corporelles Nettes</b>	<b>4 576 386</b>	<b>5 690 728</b>	<b>-1 114 342</b>
Immobilisations encours	-	-	-
<b>Total des Immobilisations</b>	<b>4 576 386</b>	<b>5 690 728</b>	<b>-1 114 342</b>

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES AMORTISSEMENTS

AU 31 DECEMBRE 2019

DESIGNATIONS	Taux	Valeur Brute au 01/01/2019	Nouvelles acquisitions	Reclassements	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2019	Amortissements au 01/01/2019	Dotation de l'exercice	Régularisation	Reprises	Amortissements au 31/12/2019	Valeur Comptable Nette
Logiciels	33,33%	424 023				424 023	404 199	6 607			410 806	13 217
Concessions, brevets et licences	14,29%	286 983				286 983	276 119	5 356			281 475	5 508
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>711 006</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>711 006</b>	<b>680 318</b>	<b>11 963</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>692 281</b>	<b>18 725</b>
Terrains		52 493				52 493	-				-	52 493
Constructions	5%	3 179 334				3 179 334	3 179 301	33			3 179 334	0
Agencements et Aménagements Constructions	10%	8 968 201				8 968 201	6 857 644	469 964			7 327 608	1 640 593
Matériels Industriels	15% et 33,33%	18 282 163	40 268			18 322 431	17 633 450	305 747			17 939 197	383 234
Outils Industriels	15%	12 485 619	451 363			12 936 982	9 848 946	718 870			10 567 816	2 369 166
Matériels de Transport	20%	1 371 120				1 371 120	1 313 029	50 090			1 363 119	8 001
Matériels divers	15%	2 086 604				2 086 604	1 944 707	43 020			1 987 727	98 877
Equipements de Bureau	20%	348 109				348 109	334 622	4 794			339 416	8 694
Matériels Informatiques	15% et 33,33%	1 010 551	5 495			1 016 046	981 766	18 950			1 000 716	15 330
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>47 784 193</b>	<b>497 126</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>48 281 319</b>	<b>42 093 465</b>	<b>1 611 468</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>43 704 933</b>	<b>4 576 386</b>
<b>TOTAL</b>		<b>48 495 199</b>	<b>497 126</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>48 992 325</b>	<b>42 773 783</b>	<b>1 623 431</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>44 397 214</b>	<b>4 595 111</b>

### **1-3- Les immobilisations financières**

Les immobilisations financières présentent un solde net de 74 158 Dinars au 31/12/2019, contre le même solde net au titre de l'année précédente. Ces immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Titres de participation (1)	583 710	583 710	0
Dépôts et cautionnements	49 158	49 158	0
<b>Solde Brut</b>	<b>632 868</b>	<b>632 868</b>	<b>0</b>
Provisions sur immobilisations financières	558 710	558 710	0
<b>Solde Net</b>	<b>74 158</b>	<b>74 158</b>	<b>0</b>

(1) : Les immobilisations financières sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la société « A.M.S »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte. Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

## **2- LES ACTIFS COURANTS**

### **2-1- Stocks**

Les stocks présentent un solde net de 9 014 534 Dinars au 31/12/2019, contre un solde net de 24 070 712 Dinars au titre de l'année précédente. Cette variation se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Matières premières	802 120	1 491 583	- 689 463
<i>Provision</i>	64 898	64 898	-
Pièces Composantes	2 794 939	3 457 269	- 662 330
<i>Provision</i>	253 226	253 226	-
Matières Consommables (*)	2 386 615	2 334 707	51 908
<i>Provision</i>	350 737	350 737	-
Produits finis	1 129 753	2 497 181	- 1 367 428
<i>Provision</i>	185 358	185 358	-
Produits en Cours	1 007 656	12 751 442	- 11 743 786
<i>Provision</i>	119 218	119 218	-
Emballages	431 050	439 574	- 8 524
<i>Provision</i>	40 244	40 244	-
Déchets	35 940	1 197 127	- 1 161 187
Stocks en Douanes	1 440 140	915 509	524 631
<b>Solde Brut</b>	<b>10 028 214</b>	<b>25 084 392</b>	<b>-15 056 178</b>
Provisions	1 013 680	1 013 680	0
<b>Solde Net</b>	<b>9 014 534</b>	<b>24 070 712</b>	<b>-15 056 178</b>

(\*) Les matières consommables incluent un stock de pièces de rechange (spécifiques et consommables).

## 2-2- Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 2 491 628 Dinars au 31/12/2019 contre 2 774 272 Dinars au titre de l'année précédente. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Clients Revendeurs	620 652	806 836	- 186 184
<i>Provision</i>	165 725	204 396	- 38 671
Clients non revendeurs	324 839	1 381 738	- 1 056 899
<i>Provision</i>	202 618	243 291	- 40 673
Clients Etrangers	466 544	420 319	46 225
Clients Retenue de Garantie	19 130	19 130	-
Clients Etrangers Effets à recevoir	155 127	0	155 127
Clients Effets à recevoir	31 712	31 712	-
Clients Avances/Commandes	0	0	-
<i>Provision</i>	382 632	382 632	-
Clients Chèques impayés	2 301 781	2 369 962	- 68 181
<i>Provision</i>	2 301 311	2 200 147	101 164
Clients Effets impayés	4 786 733	3 863 118	923 615
<i>Provision</i>	3 162 604	2 452 534	710 071
Clients douteux ou litigieux	307 717	307 717	-
<i>Provision</i>	307 717	307 717	-
Clients en Contentieux	616 630	616 630	-
<i>Provision</i>	616 630	616 630	-
RRR accordés aux Clients		(635 543)	635 543
<b>Solde Brut</b>	<b>9 630 865</b>	<b>9 181 619</b>	<b>449 246</b>
Provisions	7 139 237	6 407 347	731 890
<b>Solde Net</b>	<b>2 491 628</b>	<b>2 774 272</b>	<b>-282 644</b>

## 2-3- Personnel et comptes rattachés

La rubrique « Personnel et comptes rattachés » présente un solde net de 58 485 Dinars au 31/12/2019, contre 164 031 Dinars au 31/12/2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Prêts au personnel	144 418	144 418	-
Avances au personnel	10 662	87 537	- 76 875
Vêtements de travail	16 431	16 431	-
Prêts au personnel sur fonds social	93 409	122 080	- 28 671
<b>Solde Brut</b>	<b>264 920</b>	<b>370 466</b>	<b>- 105 546</b>
Provisions	206 435	206 435	-
<b>Solde Net</b>	<b>58 485</b>	<b>164 031</b>	<b>-105 546</b>

## **2-4- Etat et collectivités publiques**

La rubrique « Etat et collectivités publiques » présente un solde de 2 545 797 Dinars au 31/12/2019, contre 2 138 938 Dinars au 31/12/2018. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Taxes de formation professionnelle	571 607	468 353	103 254
FOPROLOS	-	0	-
Report IS	1 437 251	1 437 251	-
Avance sur IS	65 825	11 108	54 717
Crédit de taxes TVA	1 675	-	1 675
Autres charges fiscales à payer			-
Retenues à la source / clients	469 439	222 227	247 213
<b>Total</b>	<b>2 545 797</b>	<b>2 138 938</b>	<b>406 859</b>

## **2-5- Comptes de régularisation**

Les comptes de régularisation présentent un solde de 361 863 Dinars au 31/12/2019 contre 182 176 Dinars au 31/12/2018. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Produits à recevoir	5 000	5 000	-
Charges constatées d'avance	797	176 431	- 175 634
Prov sur compte d'attente autres	-	745	- 745
	356 066		356 066
<b>Total</b>	<b>361 863</b>	<b>182 176</b>	<b>179 687</b>

## **2-6- Liquidités et équivalents de liquidités**

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » présente un solde net de 416 981 Dinars au 31/12/2019 contre 228 578 Dinars au début de l'année. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Chèques à encaisser	135 703	66 705	68 998
Effets à l'Escompte	8 886	0	8 886
Effets à encaisser	4 679	65 549	- 60 870
Chèques remis à l'encaissement	1 791 655	1 571 823	219 832
C C P	3 901	1 034	2 868
Banques	218 783	244 709	- 25 926
Caisse	4 352	29 736	- 25 384
<b>Solde Brut</b>	<b>2 167 959</b>	<b>1 979 556</b>	<b>188 403</b>
Provisions	1 750 978	1 750 978	-
<b>Solde Net</b>	<b>416 981</b>	<b>228 578</b>	<b>188 403</b>

## NOTES RELATIVES AUX

### CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

#### 3- LES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation présentent un solde négatif de 68 046 924 Dinars au 31/12/2019 contre un solde négatif de 39 122 813 Dinars au 31/12/2018. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Capital social	32 885 960	32 885 960	-
Réserve légale	315 299	315 299	-
Réserve spéciale de réévaluation	2 014 042	2 014 042	-
Autres réserves	1 844 109	1 844 109	-
Primes d'émission	2 701 820	2 701 820	-
Réserve pour fond social	280 233	280 233	-
Modifications comptables	(615 246)	(615 246)	-
Déficits reportables	(66 896 295)	(47 451 307)	- 19 444 988
Amortissements différés	(11 652 736)	(11 652 736)	-
Subvention d'investissement (3-1)	0	0	-
Résultats de l'exercice	(28 924 111)	(19 444 988)	- 9 479 123
<b>Total</b>	<b>(68 046 924)</b>	<b>-39 122 813</b>	<b>-28 924 111</b>

#### 3-1 Les subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont accordées à une entreprise, l'Etat, les collectivités publiques ou tout autre organisme public à raison de la création ou de l'acquisition d'immobilisations techniques (matériels industriels, outillages, matériels divers...). Ces subventions sont utilisées à la création ou à l'acquisition d'une immobilisation amortissable. La résorption de ces subventions d'investissements s'effectue sur le même nombre d'années que l'amortissement de l'équipement y rattaché, à compter de la date d'achat ou de mise en service de l'équipement.

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Subventions d'investissements	862 962	862 962	-
Résorption SI	(862 962)	(862 962)	-
<b>Solde Net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

**TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES****AU 31 DECEMBRE 2019***(Montants exprimés en dinars)*

Désignation	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour fond social	Autres réserves	Modifications comptables	Déficits reportables	Amortissements différés	Subvention d'investissement	Résultats de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2018 avant affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(45 202 846)	(13 901 197)	0	(19 444 988)	-39 122 813
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO								(17 546 674)	(1 898 313)		19 444 988	0
Soldes au 31/12/2018 après affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(62 749 520)	(15 799 510)	0	0	(39 122 813)
Quote-part de la subvention d'investissement inscrite au résultat de l'exercice										0		0
Résultat de l'exercice 31 d décembre 19											(28 924 111)	(28 924 111)
Soldes au 31/12/2019 avant affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(62 749 520)	(15 799 510)	0	(28 924 111)	(68 046 924)

## **4- LES PASSIFS NON COURANTS**

### **4-1- Emprunts**

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse une année et il présente un solde de 15 019 578 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 14 270 160 Dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31-déc.-2019</b>	<b>31-déc.-2018</b>	<b>Variation</b>
Emprunts bancaires (4-1-1)	15 002 579	14 166 560	836 019
Crédits leasing	16 999	103 600	- 86 601
<b>Total</b>	<b>15 019 578</b>	<b>14 270 160</b>	<b>749 418</b>

#### **4-1-1- Emprunts bancaires**

Les emprunts bancaires présentent un solde de 15 002 579 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 14 166 560 Dinars au 31 Décembre 2018. Le tableau des emprunts bancaires se présente comme suit :

## TABLEAU DES EMPRUNTS BANCAIRES

AU31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

Organisme prêteur	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Solde au 31/12/2018			Nouveaux emprunts	Régularisation	Reclassement	Remboursement	Solde au 31/12/2019		
			Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an	Échéances impayées					Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an	Échéances impayées
<i>Emprunts bancaires</i>												
STB	6 410 000	TMM+2%	2 243 500	1 282 000	320 800			(1 282 000)	(1 495 967)	961 500	1 282 000	106 833
STB	1 388 833	TMM+2%	729 138	416 650	34 721			(416 650)	(486 092)	312 488	416 650	69 442
ATTIJARI BANK	814 000		437 778	376 222	0			(241 979)	0	195 799	241 979	376 222
AMEN BANK	2 500 000	TMM+2,5%	0	473 493	549 089					0	0	1 022 582
AMEN BANK	2 565 000	TMM+2,5%	1 814 268	375 366	375 366			(375 366)		1 438 902	375 366	750 732
BNA	530 000	TMM+2%	0	0	44 174					0	0	44 174
BTE	2 000 000	TMM+2,5%	779 586	341 660	161 557			(369 155)	(328 735)	410 431	369 155	174 482
STUCID	2 255 000	TMM+4%				2 255 000	150 333	(601 333)	(150 333)	1 653 667	451 000	0
STUCID	610 000	TMM+4%	0	0	305 000				(305 000)	0	0	0
<b>Total des emprunts bancaires</b>			<b>6 004 269</b>	<b>3 265 390</b>	<b>1 790 707</b>	<b>2 255 000</b>	<b>150 333</b>	<b>(3 286 484)</b>	<b>(2 766 126)</b>	<b>4 972 786</b>	<b>3 136 150</b>	<b>2 544 466</b>
Recette de Finance	2 210 761	TMM+2,5%	0	2 210 761						-	2 210 761	
CNSS			537 291							2 404 793		
LIG	5 625 000	TMM+2,5%	7 625 000							7 625 000		
<b>Total</b>			<b>14 166 560</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 002 579</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## **5- LES PASSIFS COURANTS**

### **5-1- Fournisseurs et comptes rattachés**

Cette rubrique présente un solde net de 16 871 193 Dinars au 31 Décembre 2019, contre 16 326 016 Dinars à la fin de l'exercice précédent. Le solde au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Fournisseurs locaux achats de biens et services	1 503 733	1 752 424	- 248 691
Fournisseurs étrangers achats de biens et services	12 274 259	10 754 389	1 519 869
Fournisseurs locaux - Effets à payer	810 242	1 474 334	- 664 092
Fournisseurs étrangers - Effets à payer	738 698	1 213 234	- 474 536
Fournisseurs factures non parvenues	1 463 471	1 050 843	412 628
Fournisseurs manquants sur livraison	(339 452)	(339 452)	-
<i>Provisions</i>	767 577	767 577	-
Fournisseurs Avances sur Commandes	(239 431)	(239 429)	- 2
Fournisseurs avoirs débiteurs	(118 595)	(118 595)	-
<i>Provisions</i>	10 777	10 777	-
Fournisseurs Charges payée cons d'avance	(86)	(86)	-
<b>Total</b>	<b>16 871 193</b>	<b>16 326 016</b>	<b>545 177</b>

### **5-2- Autres passifs courants**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2019 à 14 768 589 Dinars contre 12 065 512 Dinars au 31/12/2018. Le solde au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Clients créditeurs	5 867 690	4 158 365	1 709 325
Personnel et comptes rattachés (5-2-1)	1 055 261	1 597 845	- 542 584
Etat et collectivités publiques (5-2-2)	3 639 350	3 321 473	317 876
Créditeurs divers (5-2-3)	3 966 801	2 908 341	1 058 460
Compte d'attente	239 487	79 487	160 000
<b>Total</b>	<b>14 768 589</b>	<b>12 065 512</b>	<b>2 703 077</b>

**(5-2-1) :** Le solde de la rubrique « Personnel et comptes rattachés » s'élève au 31/12/2019 à 1 055 261 Dinars, il est constitué comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
U G T T	6 258	820	5 438
Assurance Groupe	367 321	491 131	- 123 810
Rémunérations dues au personnel	125 360	373 699	- 248 339
Salaires reversés à la caisse	19 869	19 869	-
Oppositions	58 949	145 628	- 86 679
Autres dettes personnels	355 951	449 682	- 93 731
Fonds Social	121 553	117 015	4 538
<b>Total</b>	<b>1 055 261</b>	<b>1 597 845</b>	<b>-542 584</b>

(5-2-2) : Le solde de la rubrique « Etat et collectivités publiques » s'élève au 31/12/2019 à 3 639 350 Dinars, et se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Impôts sur les Sociétés	104 966	52 966	52 000
Retenue à la Source	385 644	1 639 335	- 1 253 691
FOPROLOS	0	101 664	- 101 664
TCL	55 147	67 515	- 12 368
Obligations Cautionnées	38 628	620 626	- 581 998
FODEC	22 993	418 147	- 395 154
Timbres Fiscaux	0	2 584	- 2 584
Charges fiscales sur congés payés	7 119	8 994	- 1 875
TVA à décaisser	122 826	391 704	- 268 879
Autres charges fiscales	2 902 027	17 940	2 884 087
<b>Total</b>	<b>3 639 350</b>	<b>3 321 473</b>	<b>317 877</b>

(5-2-3) : La rubrique « Crédeurs divers » s'élève au 31/12/2019 à 3 966 801 Dinars, elle se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
CNSS	1 337 273	926 528	410 745
CAVIS	57 129	45 826	11 303
Créditeurs divers	23 839	23 839	-
Charges à payer	2 478 651	1 826 842	651 809
Provisions sur congés payés	69 909	85 305	- 15 396
<b>Total</b>	<b>3 966 801</b>	<b>2 908 341</b>	<b>1 058 460</b>

### **5-3 Concours bancaires et autres passifs financiers**

Le poste « Concours bancaires et autres passifs financiers » présente un solde de 41 998 665 Dinars au 31/12/2019, et se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Financement des stocks	4 475 000	4 775 000	- 300 000
Préfinancement Export	0	180 000	- 180 000
Financements en devises	752 260	679 165	73 095
Autres effets	0	0	-
Avances sur marchés	6 025 957	5 220 022	805 936
Billets de trésorerie	3 012 500	3 000 000	12 500
Emprunts bancaires à moins d'un an	11 833 108	8 357 093	3 476 016
Crédits leasing à moins d'un an	230 631	144 030	86 601
Crédits auprès des sociétés du groupe	2 954 078	1 118 771	1 835 307
Intérêts Courus	488 386	263 908	224 478
<b>Total Emprunts et Autres Dettes Financières</b>	<b>29 771 920</b>	<b>23 737 987</b>	<b>6 033 933</b>
Banques	12 226 745	8 999 835	3 226 910
<b>Total</b>	<b>41 998 665</b>	<b>32 737 822</b>	<b>9 260 843</b>

## **NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**

### **6-1- Revenus**

Les revenus de la société ont atteint une valeur nette de 18 057 014 Dinars au terme de l'exercice 2019 contre 22 124 045 Dinars au titre de l'exercice précédent. Les revenus se détaillent au 31/12/2019 comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Ventes locales	19 723 080	24 486 020	- 4 762 940
Ventes locales en suspension de TVA	128 099	0	128 099
Travaux services déchets et sous-produits	226 616	156 559	70 056
Ventes à l'export	235 313	93 832	141 481
Travaux services et sous-produits à l'export	157 628	1 109	156 519
Ventes déchets à l'export			-
<b>Revenus Bruts</b>	<b>20 470 736</b>	<b>24 737 521</b>	<b>-4 266 785</b>
Réductions sur ventes	(2 413 722)	(2 613 476)	199 754
<b>Revenus Nets</b>	<b>18 057 014</b>	<b>22 124 045</b>	<b>-4 067 031</b>

### **6-2- Autres produits d'exploitation**

Les « Autres produits d'exploitation » de la société ont atteint une valeur de 12 124 Dinars au terme de l'exercice 2019 contre 52 479 Dinars au titre de l'exercice précédent. Les autres produits d'exploitation se détaillent au 31/12/2019 comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Transport Facturé	12 124	3 109	9 015
Autres revenus sur créances			-
Subvention d'exploitation		49 370	- 49 370
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat			-
<b>Total</b>	<b>12 124</b>	<b>52 479</b>	<b>-40 355</b>

### **7-1- Les achats de matières premières consommées**

Les achats de matières premières consommées ont atteint une valeur de 10 574 797 Dinars en 2019, contre 16 939 572 Dinars en 2018. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Achats matières premières Locales	1 044 492	1 193 501	-149 009
Achats matières premières Etrangères	3 537 994	4 963 440	-1 425 446
Achats Pièces Composantes Locales	825 384	877 589	-52 204
Achats Pièces Composantes Etrangères	3 874 712	7 522 892	-3 648 181
Frais sur achats locaux	13 778	15 494	-1 716
RRR Obtenus sur achats	2 579		2 579
Frais sur achats Etrangers	448 695	644 912	-196 218
<b>Total achats Matières Premières</b>	<b>9 747 634</b>	<b>15 217 828</b>	<b>-5 470 194</b>
Stock Initial matières premières	1 491 583	2 729 424	-1 237 841
Stock Initial pièces composantes	3 457 269	3 852 254	-394 985
Stock Initial en douanes	915 509	1 004 427	-88 918
<b>Stock Initial Matières premières</b>	<b>5 864 361</b>	<b>7 586 105</b>	<b>-1 721 744</b>
Stock Final matières premières	-802 120	-1 491 583	689 463
Stock Final Pièces Composantes	-2 794 938	-3 457 269	662 331
Stock Final en Douanes	-1 440 140	-915 509	- 524 631
<b>Stock Final Matières premières</b>	<b>-5 037 198</b>	<b>-5 864 361</b>	<b>827 163</b>
<b>Total</b>	<b>10 574 797</b>	<b>16 939 572</b>	<b>-6 364 775</b>

### **7-2- Les achats d'approvisionnements consommés**

Les achats d'approvisionnements consommés ont atteint une valeur de 1 156 511 Dinars en 2019, contre 1 029 191 Dinars au titre de l'année précédente. Les achats consommés de matières consommables durant l'exercice 2019, se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Achats Matières Consommables Locales	463 637	448 582	15 055
Achats Matières Consommables Etrangères	451 749	592 272	-140 523
Achats d'emballages	284 509	166 955	117 554
<b>Total achats Matières consommables</b>	<b>1 199 895</b>	<b>1 207 810</b>	<b>-7 915</b>
Stock Initial Matières Consommables	2 334 707	2 172 338	162 369
Stock Initial Emballages	439 574	423 324	16 250
<b>Stock Initial Matières consommables</b>	<b>2 774 281</b>	<b>2 595 662</b>	<b>178 619</b>
Stock Final Matières Consommables	-2 386 615	-2 334 707	-51 908
Stock Final Emballages	-431 050	-439 574	8 524
<b>Stock Final Matières consommables</b>	<b>-2 817 665</b>	<b>-2 774 281</b>	<b>-43 384</b>
<b>Total</b>	<b>1 156 511</b>	<b>1 029 191</b>	<b>127 320</b>

### **7-3- Les charges de personnel**

Les charges de personnel totalisent un montant de 8 652 422 Dinars au titre de l'exercice 2019, contre 8 284 800 Dinars au titre de l'exercice 2018. Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Salaires et compléments de salaires	6 982 199	6 729 181	253 018
Charges Sociales et autres (CNSS et autres)	1 670 223	1 555 619	114 604
<b>Total</b>	<b>8 652 422</b>	<b>8 284 800</b>	<b>367 622</b>

### **7-4- Dotations aux amortissements et aux provisions**

Cette rubrique totalise la somme de 2 355 321 Dinars au 31 Décembre 2019, contre 3 442 433 Dinars au 31 Décembre 2018. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Dotation aux amortissements Immo. Incorporelles	11 964	31 151	- 19 187
Dotation aux amortissements Immo. Corporelles	1 611 468	1 867 162	- 255 694
Dotation aux provisions dépréciation des fournisseurs	0	148 972	- 148 972
Dotation aux provisions sur immobilisations financières	0	502 080	- 502 080
Dotation aux provisions sur fournisseurs débiteurs			-
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks			-
Dotation aux provisions sur Créances, effets et chèques impayés	919 062	1 680 842	- 761 780
Dotation aux provisions sur prêts au personnel	0	45 098	- 45 098
Dotation aux provisions sur comptes financiers			-
Dotation aux provisions pour risques et charges			-
Reprise sur provisions	(187 173)	(832 873)	645 700
<b>Total</b>	<b>2 355 321</b>	<b>3 442 433</b>	<b>-1 087 112</b>

### **7-5- Les autres charges d'exploitation**

Cette rubrique présente un total de 2 976 105 Dinars au titre de l'exercice 2019, contre 2 502 039 Dinars au titre de l'exercice 2018, détaillée comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Achats non stockés de matières et fournitures	898 647	1 025 028	- 126 381
Services extérieurs	470 952	602 435	- 131 483
Autres Services Extérieurs	758 717	716 016	42 701
Charges diverses Ordinaires	70 751	91 304	- 20 553
Impôts et Taxes	777 038	154 707	622 331
Transfert de charges	0	(87 452)	87 452
<b>Total</b>	<b>2 976 105</b>	<b>2 502 039</b>	<b>474 066</b>

### **7-6- Charges financières nettes**

Les charges financières nettes s'élèvent à 7 034 679 Dinars à la fin de l'exercice 2019. Ces charges sont ventilées comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Frais d'escomptes	974 738	696 983	277 755
Commissions sur ouverture d'accréditifs	-	0	-
Echelles d'Intérêts	1 095 777	798 386	297 390
Intérêts sur crédits financement des stocks	208 699	445 112	- 236 414
Intérêts sur crédits financement exports	0	13 187	- 13 187
Autres Frais	948 042	1 063 621	- 115 580
Intérêts sur Obligations Cautionnées	9 261	46 759	- 37 498
Escomptes Accordés	462 874	408 880	53 994
Intérêts sur Credit moyen terme	2 654 761	2 248 423	406 338
Pertes de changes	685 537	1 271 393	- 585 856
<b>Total Charges financières</b>	<b>7 039 689</b>	<b>6 992 746</b>	<b>46 943</b>
Revenus des Valeurs Mobilières	0	0	-
Gains de changes	(5 010)	(315 263)	310 253
<b>Total des produits financiers</b>	<b>(5 010)</b>	<b>(315 263)</b>	<b>310 253</b>
<b>Total</b>	<b>7 034 679</b>	<b>6 677 483</b>	<b>357 196</b>

### **7-7- Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires présentent un solde de 98 Dinars à la fin de l'exercice 2019 contre 53 794 Dinars à la fin de l'exercice précédent. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Produits sur cession des immobilisations	0	48 500	- 48 500
Gains divers	98	5 294	- 5 196
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>53 794</b>	<b>-53 696</b>

### **7-8- Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de 370 476 Dinars à la fin de l'exercice 2019, et se présentent comme suit :

Désignation	31-déc.-2019	31-déc.-2018	Variation
Pertes diverses	370 476	785 566	- 415 090
<b>Total</b>	<b>370 476</b>	<b>785 566</b>	<b>-415 090</b>

## **NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

Les notes liées à l'état de flux de trésorerie au 31 Décembre 2019 peuvent se présenter comme suit :

### **8-1- Variation du besoin en fonds de roulement**

La variation du besoin en fonds de roulement à la fin de l'exercice 2019, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Stocks	10 028 214	25 084 392	<b>15 056 178</b>
Clients et comptes rattachés	9 630 865	9 181 619	<b>(449 245)</b>
Autres actifs courants	2 816 515	2 457 501	<b>(359 014)</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	16 092 839	15 547 662	<b>545 177</b>
Autres passifs courants	14 768 589	11 528 227	<b>3 240 362</b>
Autres passifs financiers	488 386	263 908	<b>224 478</b>
<b>Total</b>	<b>-8 874 220</b>	<b>9 383 715</b>	<b>18 257 935</b>

### **8-2- Encaissements provenant des crédits**

Les encaissements provenant des crédits à la fin de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Financement des stocks	7 600 000	9 265 000
Préfinancement Export	2 300 775	540 000
Avances sur marchés	12 049 413	17 091 165
Billets de trésorerie	16 462 500	19 810 000
Financement devises	120 388	679 165
Autres crédits	3 622 213	2 213 983
Crédit LIG	2 022 500	2 042 751
Crédits Sociétés du Groupe	0	1 801 800
Dettes CNSS	0	802 790
<b>Total</b>	<b>44 177 790</b>	<b>54 246 652</b>

### **8-3- Remboursements des crédits**

Les remboursements des crédits à la fin de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Financement des stocks	7 900 000	9 425 000
Préfinancement Export	1 642 500	540 000
Avances sur marchés	10 825 062	15 234 466
Billets de trésorerie	16 450 000	19 810 000
Financement devises	47 292	4 716 376
Crédits auprès des sociétés du groupe	187 193	683 029
Autres crédits	1 226 141	1 931 000
Crédit LIG	0	42 751
Dettes CNSS	0	265 505
Dettes Recette de Finance	0	2 320 303
Crédits leasing	0	42 443
<b>Total</b>	<b>38 278 188</b>	<b>55 010 872</b>

### **8-4- Trésorerie à la fin de l'exercice**

La trésorerie à la fin de l'exercice 2019 se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Liquidités et équivalents de liquidités	2 167 958	1 979 556
Découverts bancaires	12 226 744	8 999 835
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>(10 058 786)</b>	<b>(7 020 279)</b>

## NOTE RELATIVE AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

Type d'engagements	Valeur totale du crédit	Encours de l'engagement	Tiers	Partie engagée
<b>1. Engagements donnés</b>				
a) Garanties personnelles				
▪ Cautionnement	6 410 000	2 350 333	STB	Mr Bassem LOUKIL
	1 388 833	798 579	STB	Mr Bassem LOUKIL
	2 565 000	2 565 000	AMEN BANK	Mr Bassem LOUKIL
	2 500 000	1 022 582	AMEN BANK	Mr Bassem LOUKIL
	530 000	44 174	BNA	Mr Bassem LOUKIL
▪ Aval				
▪ Autres garanties				
b) Garanties réelles				
▪ Hypothèques	6 410 000	2 350 333	STB	AMS
	1 388 833	798 579	STB	AMS
	2 565 000	2 565 000	AMEN BANK	AMS
	2 500 000	1 022 582	AMEN BANK	AMS
	2 000 000	954 068	BTE	AMS
	2 255 000	2 255 000	TSB	AMS
	814 000	814 000	ATTIJARI BANK	AMS
▪ Nantissement	6 410 000	2 350 333	STB	AMS
	1 388 833	798 579	STB	AMS
	2 500 000	1 022 582	AMEN BANK	AMS
	2 000 000	954 068	BTE	AMS
	2 255 000	2 255 000	TSB	AMS
	530 000	44 174	BNA	AMS
	814 000	814 000	ATTIJARI BANK	AMS
c) Effets escomptés non échus		6 520 101	STB	AMS
<b>2. Engagements reçus</b>				
a) Garanties personnelles				
▪ Cautionnement				
▪ Aval				
▪ Autres garanties				
b) Garanties réelles				
▪ Hypothèques				
▪ Nantissement				
c) Effets escomptés non échus				
d) Créances à l'exportation mobilisées				
e) Abandon de créances				
f) Garantie de soumission				
<b>3. Engagements réciproques</b>				
▪ Emprunt obtenu non encore encaissé				
▪ Crédit consenti non encore versé				
▪ Opération de portage				
▪ Crédit documentaire				
▪ Commande d'immobilisation				
▪ Commande de longue durée				
▪ Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective				

## NOTE RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Au 31 Décembre 2019, les opérations faites avec les parties liées identifiées se présentent comme suit :

- a) Au 31/12/2019, le total des fonds prêts par la société Loukil Investment Group « LIG » à la société les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS » s'élève à 7 625 000 DT, présenté chez elle sous forme d'emprunt à long terme.

Une convention a été établie à ce titre en date du 31/12/2018 et qui a prévu une rémunération au taux d'intérêt annuel de 8% et un remboursement sur 7 ans dont une année de grâce.

- b) Autres opérations et comptes des sociétés du groupe :

Société	Solde créditeur	Solde débiteur
<u>Comptes courants</u>		
Aures Auto	858 471	
LIG	2 022 500	
MIDCO	42 607	
Economic Auto	30 500	
Etablissement & cie		750 000
Aures Gros		302 544

**SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**  
**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	31-déc-19	31/12/2018
Revenus	18 057 014	Production déstockée	14 272 399			
Autres produits d'exploitations	12 124					
Production Immobilisée	451 363					
<b>Total</b>	<b>18 520 501</b>	<b>Total</b>	<b>14 272 399</b>	<b>Production</b>	<b>4 248 102</b>	<b>20 215 268</b>
<b>Production</b>	<b>4 248 102</b>	Achats consommés	11 731 307	<b>Marge sur cout matières</b>	<b>-7 483 205</b>	<b>2 246 506</b>
<b>Marges sur coût matières</b>	<b>-7 483 205</b>					
Subventions d'exploitations	-	Autres charges Externes	2 199 067			
<b>Total</b>	<b>-7 483 205</b>	<b>Total</b>	<b>2 199 067</b>	<b>Valeur Ajoutée brute</b>	<b>-9 682 272</b>	<b>-100 826</b>
<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>-9 682 272</b>	Impôts et taxes	777 039			
		Charges de personnel	8 652 422			
<b>Total</b>	<b>-9 682 272</b>	<b>Total</b>	<b>9 429 460</b>	<b>Insuffisance brute d'exploitation</b>	<b>(19 111 733)</b>	<b>(8 540 333)</b>
Autres produits ordinaires	98	<b>Insuffisance brute d'exploitation</b>	19 111 733			
Produits financiers	5 010	Charges financières	7 039 689			
		Dotations aux Amortissement et aux Provisions ordinaires	2 355 321			
		Autres pertes ordinaires	370 476			
<b>Total</b>	<b>5 108</b>	<b>Total</b>	<b>28 877 219</b>	<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>(28 872 111)</b>	<b>(19 392 022)</b>
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>(28 872 111)</b>	Impôt sur le résultat ordinaire	52 000	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>(28 924 111)</b>	<b>(19 444 988)</b>
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
Effet positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>(28 924 111)</b>	<b>(19 444 988)</b>

**SOCIETE « LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL»**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

*Messieurs les Actionnaires*

*De la société « LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL»*

**I. Rapport sur l'audit des états financiers**

**1. Opinion avec réserve**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de **20 611 101** dinars et un résultat net de l'exercice de **-28 924 111** dinars.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société sur la base des éléments disponibles à la date de l'arrêté dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

À notre avis, à l'exception de ce qui a été décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL» au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**2. Fondement de l'opinion avec réserves**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

- Nous ne pouvons pas nous prononcer sur les stocks de la société dont la valeur nette s'élève à la date de clôture à **9 014 534** Dinars et ce, faute de détail de valorisation de ses stocks, ainsi que des provisions qui s'y rapportent.
- La société ne dispose pas d'un inventaire théorique détaillé des « Outillages Spéciaux » totalisant au 31 Décembre 2019 une valeur brute de **12 936 982** Dinars contre **12 485 619** Dinars au 31 Décembre 2018 et une valeur comptable nette de **2 369 166** Dinars au 31 Décembre 2019 contre **2 636 673** Dinars au 31 Décembre 2018. Il nous a été donc impossible de vérifier l'exhaustivité et la réalité des éléments composant ce poste au 31 Décembre 2019.
- Conformément à la Norme Comptable NCT 05 relative aux immobilisations corporelles, les pièces de rechange dont l'utilisation est irrégulière et ne pouvant être utilisées qu'en association avec un élément des immobilisations corporelles devraient être comptabilisées en immobilisations corporelles. Ainsi et afin de se conformer à la Norme Comptable précitée, la société doit procéder à l'analyse des stocks de pièces de rechange qui s'élève au 31 Décembre 2019 à **1 515 973** Dinars pour identifier les pièces de rechange spécifiques qui devraient être classées parmi les immobilisations et subir ainsi les amortissements au même titre que les immobilisations auxquelles elles se rattachent. A cet effet, les travaux d'identification des pièces de rechange spécifiques ne sont pas encore achevés au cours de l'exercice 2019.

- Nous n'avons pas reçu plusieurs relevés bancaires ni les rapprochements bancaires de plusieurs comptes totalisant un solde créditeur de **5 344 997 DT**

### **3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Exception faite de la question décrite dans le premier paragraphe de la section « Fondement de l'opinion avec réserve », Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### **4. Observation sur l'Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Nous attirons votre attention sur le fait que la société encourt un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation. En effet, la société connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la CNSS).

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question

### **5. Observation**

Nous attirons votre attention sur le fait que depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **6. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée des actionnaires appelé à statuer sur les comptes .

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **7. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen et à l'exception des faiblesses inhérentes aux méthodes de calcul de coût de stock de produits finis et encours de production, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

### **3. Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale :**

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2019 et aux états financiers semestriels au 30 juin 2019, tels que prévus au niveau des articles 3, 3 bis, 3ter, 3 quater, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales relatif au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

#### **4. Autres obligations légales et réglementaires**

Les capitaux propres de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » s'élèvent, au 31 décembre 2019, à **-68 046 924 DT** soit, une perte de plus que 50% du capital. Ainsi et en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les 4 mois de la constatation des pertes, à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société ou procéder à la réduction du capital d'un montant égal à celui des pertes ou procéder à une augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes.

**Tunis, le 14 DECEMBRE 2020**

**Moncef Boussanouga Zammouri**  
**Commissaire aux comptes**  
**FMBZ KPMG Tunisie**  
**Immeuble KPMG**  
**6, Rue du Riyal**

**Yadh Elloumi**  
**Cabinet Yadh ELloumi et associés**

**SOCIETE « LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL »**  
**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019.**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » et en application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

1. La société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » a obtenu l'accord de la banque « STUSID » pour un crédit de 2 255 000 DT dont les conditions sont les suivantes :

Désignation	Montant en DT	Date d'effet	Taux	Durée
STUSID	2 255 000	Janvier 2019	TMM + 4%	7 ans

2. Les opérations et prestations conclues par la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » avec les sociétés du Groupe « LOUKIL » ont abouti aux soldes des comptes courants suivants :

**EN DT**

Société	Solde débiteur	Solde créditeur
AURES AUTO		858 471
Loukil Investment Groupe LIG		2 022 500
MIDCO		42 607
ECONOMIC AUTO		30 500
AURES GROS	750 000	
ETS LOUKIL	302 544	

**II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2018 (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

**1. Emprunt LIG**

Au 31/12/2019, le total des fonds prêtés par la société Loukil Investment Group « LIG » à la société les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS » s'élève à 7 625 000 DT, présenté chez elle sous forme d'emprunt à long terme.

Les conditions de remboursement de ce prêt sont soit une rémunération au taux d'intérêt annuel 8% et un remboursement sur 7 ans dont une année de grâce pour chaque tranche débloquée.

**2. Emprunts auprès d'organismes bancaires**

La société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » a conclu, durant les exercices précédents, les conventions de crédit suivantes avec leurs caractéristiques :

Société	Montant en DT	Encours au 31/12/2019	Date déblocage	Taux	Durée
STB	6 410 000,00	2 350 333,33	31/10/2016	TMM+2%	5 ans
STB	1 388 833,33	798 579,17	18/11/2016	TMM+2%	4 ans
Amen Bank	2 565 000,00	2 565 000,00	02/10/2017	TMM+2.5 %	7 ans
Amen Bank	2 500 000,00	1 022 381,71	14/11/2012	TMM+2.5 %	7ans
BTE	2 000 000,00	954 067,77	29/04/2015	TMM+2,5 %	5 ans
ATTIJARI	814 000,00	814 000,00	01/03/2018	TMM+2%	3.5 ans

**3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :**

Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels que prévus par l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se présentent comme suit :

- La rémunération brute servie au Directeur Général, courant l'année 2019, s'est élevées à 194 000 Dinars.

Par ailleurs, nous n'avons été avisés d'aucune autre convention entrant dans le champ d'application desdits articles. De même, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions lors de l'exécution de nos travaux.

**Tunis, le 14 DECEMBRE 2020**

**Moncef Boussanouga Zammouri**  
**Commissaire aux comptes**

**FMBZ KPMG Tunisie**

**Immeuble KPMG**  
**6, Rue du Riyal**

**Yadh Elloumi**  
**Cabinet Yadh ELloumi et associés**

## AVIS DE SOCIETES

### ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

#### GIF FILTER S.A

Siège social : Route de Sousse KM 35, GROMBALIA, 8030

La société « GIF FILTER S.A », publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

Bilan arrêté au 31 Décembre 2019  
(montants exprimés en dinars)

ACTIFS		31 Décembre 2019	31 décembre 2018
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
Immobilisations incorporelles	3	385 979	385 979
Moins : amortissements		(381 988)	(378 281)
		<b>3 991</b>	<b>7 697</b>
Immobilisations corporelles	3	20 740 806	20 514 138
Moins : amortissements		(15 326 075)	(14 510 952)
		<b>5 414 731</b>	<b>6 003 187</b>
Immobilisations financières	4	179 096	176 096
Moins : provisions		(50 000)	(50 000)
		<b>129 096</b>	<b>126 096</b>
Autres actifs non courants	5	-	216 327
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>		<b>5 547 818</b>	<b>6 353 307</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks	6	4 402 806	4 807 401
Moins : provisions		(263 133)	(259 440)
		<b>4 139 673</b>	<b>4 547 961</b>
Clients et comptes rattachés	7	4 772 668	6 692 939
Moins : provisions		(3 128 835)	(2 963 739)
		<b>1 643 833</b>	<b>3 729 200</b>
Autres actifs courants	8	4 111 933	3 608 596
Moins : provisions		(193 494)	(178 494)
		<b>3 918 440</b>	<b>3 430 103</b>
Placements et autres actifs financiers	9	3 913 225	4 048 202
Liquidités et équivalents de liquidités	10	50 164	30 914
<b><u>Total des actifs courants</u></b>		<b>13 665 336</b>	<b>15 786 381</b>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<b>19 213 153</b>	<b>22 139 687</b>

**Bilan arrêté au 31 Décembre 2019**  
(montants exprimés en dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>		<b>31 Décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social	11	10 563 994	10 563 994
Réserves	11	3 603 927	3 603 927
Autres capitaux propres	11	(5 847 053)	(3 592 403)
Résultats reportés	11	7 097	7 097
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<b>8 327 965</b>	<b>10 582 615</b>
Résultat net de l'exercice	11	(5 380 444)	(2 166 681)
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<b>2 947 521</b>	<b>8 415 934</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts et dettes assimilés	12	1 325 387	1 659 742
<u>Total des passifs non courants</u>		<b>1 325 387</b>	<b>1 659 742</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	2 916 407	3 131 872
Autres passifs courants	14	3 026 924	1 991 882
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	8 996 915	6 940 257
<u>Total des passifs courants</u>		<b>14 940 246</b>	<b>12 064 011</b>
<u>Total des passifs</u>		<b>16 265 633</b>	<b>13 723 753</b>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<b>19 213 153</b>	<b>22 139 687</b>

**Etat de résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2019**

(montants exprimés en dinars)

DESIGNATION		31 Décembre 2019	31 décembre 2018
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>			
Revenus	16	10 689 901	13 942 693
Autres produits d'exploitation	17	87 969	109 792
<b><u>Total des produits d'exploitation</u></b>		<b>10 777 870</b>	<b>14 052 485</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>			
Variation des stocks de produits finis et des encours	26	863 374	220 520
Variation des stocks de matières premières et consommables	18	(458 779)	145 147
Achats de matières premières et consommables	18	6 708 799	6 848 428
Achats d'approvisionnements consommés	19	466 828	429 322
Charges du personnel	20	4 599 274	4 653 225
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	1 330 810	1 862 657
Autres charges d'exploitation	22	1 343 056	1 217 008
<b><u>Total des charges d'exploitation</u></b>		<b>14 853 362</b>	<b>15 376 307</b>
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>		<b>(4 075 492)</b>	<b>(1 323 822)</b>
Charges financières nettes	23	(1 315 139)	(1 451 269)
Produits des placements	26	2 311	472 547
Autres gains ordinaires	24	36 371	173 105
Autres pertes ordinaires	25	(6 198)	(6 879)
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS</u></b>		<b>(5 358 147)</b>	<b>(2 136 318)</b>
Contribution sociale de solidarité		(300)	(300)
Impôt sur les sociétés	26	(21 998)	(30 063)
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS</u></b>		<b>(5 380 444)</b>	<b>(2 166 681)</b>
Eléments extraordinaires		-	-
<b><u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u></b>		<b>(5 380 444)</b>	<b>(2 166 681)</b>

**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION "GIF FILTER S.A."**  
**Etat des flux de trésorerie de l'exercice Provisoir clos le 31 Décembre 2019**  
(montants exprimés en dinars)

DESIGNATION	31 Décembre 2019	31 décembre 2018
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIE A L'EXPLOITATION</u></b>		
Résultat net	(5 380 444)	(2 166 681)
<u>Ajustements pour</u>		
Amortissements	960 253	1 082 825
Provisions	225 530	599 927
Reprise de provision	(71 301)	(149 540)
Quotes-parts des subventions d'investissement	(87 969)	(90 176)
Régularisation des immobilisation		
Résorption des charges à répartir	216 327	329 445
<u>Variations des :</u>		
Stocks	404 595	365 666
Créances	1 920 271	(125 150)
Autres Actifs	(504 044)	(684 488)
Fournisseurs et autres dettes	844 498	641 353
Plus ou moins values de cessions	(32 500)	(123 462)
<b><u>Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation</u></b>	<b>(1 504 784)</b>	<b>(320 280)</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisation corporelle et incorporelle	(368 711)	(239 798)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation. corporelle. et incorporelle	32 500	131 300
Encaissements (Décaissements )provenant de la cession ( l'acquisition) d'immob. financières	3 000	(3 000)
Décaissement provenant des autres actifs non courants	-	-
<b><u>Flux de trésorerie provenant de (affecté aux) activités d'investissements</u></b>	<b>(333 211)</b>	<b>(111 498)</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>		
Dividendes et autres distribution		
Encaissements d'emprunts	167 085	102 134
Remboursement d'emprunts	(501 475)	(527 010)
Enaissement Décaissement CNT	1 887 178	439 564
<b><u>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</u></b>	<b>1 552 789</b>	<b>14 688</b>
<b><u>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de placements</u></b>	<b>134 977</b>	<b>347 543</b>
<b><u>Variation de trésorerie</u></b>	<b>(150 229)</b>	<b>(69 547)</b>
Trésorerie au début de l'exercice	(1 188 540)	(1 118 993)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b>(1 338 769)</b>	<b>(1 188 540)</b>

# **NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

## **I. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ**

Dénomination de la société : Générale industrielle de filtration « GIF FILTER S.A »

Forme juridique : Société Anonyme

Secteur d'activité : Industriel

Date de création : 1980

Siège social : Route de Sousse Km 35 Grombalia, 8030

Capital social : 10 563 994 DT divisé en 10 563 994 actions de 1 DT chacune

Sites industriels : Une usine sise à la route de Sousse Km 35, GROMBALIA, 8030

N° registre de commerce : B139271997

Matricule fiscal : 6874 / X /A /000

## **II. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers de la société GIF FILTER S.A sont élaborés et présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux normes comptables actuellement en vigueur.

### **NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

#### **1.1 PRESENTATION DES COMPTES DE LA SOCIETE**

Les comptes de la Société GIF FILTER S.A , dont l'activité consiste en la fabrication des filtres conçus pour toutes les gammes de véhicules de transport, sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

Les notes aux états financiers reprennent le détail des principales rubriques comptables.

#### **1.2 PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE**

La comptabilité de la Société GIF FILTER S.A est tenue sur micro-ordinateur par l'application SAGE. Elle permet d'éditer périodiquement :

- le Grand livre des comptes ;
- la Balance générale des comptes ;
- le bilan ;

- l'état de résultat ;
- l'état des flux de trésorerie.

### **1.3 IMPOT SUR LES BENEFICES**

La société est assujettie au taux d'impôt de 25% au 31/12/2019.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

### **1.4 UNITE MONETAIRE**

Les états financiers de la Société GIF FILTER S.A sont libellés en Dinar Tunisien.

### **1.5 REVENUS**

Les revenus provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages substantiels inhérents à la propriété des biens.
- Le montant du revenu peut être évalué de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages économiques liés à l'opération iront à l'entreprise ; et
- Les coûts de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

### **1.6 IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxe. Elles sont amorties selon leur durée de vie estimée selon le mode linéaire sur la base des taux suivants :

· Logiciels informatiques	33%
· Construction	5%
· Matériel et outillage industriel	15%
· Matériel de transport	20%
· Installations Générales, Agencements	15%
· Aménagements, installations divers	15%
· Equipements de bureau	20%
· Matériel informatique	33%
· Mobilier	20%
· Emballages commerciaux	20%

### **1.7 OPERATIONS CONCLUES EN MONNAIES ETRANGERES**

A la date de clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date déterminé par la Banque Centrale de Tunisie au 31/12/2019.

## **1.8 LES STOCKS**

Les stocks sont évalués, au 31 Décembre 2019, comme suit :

- Les matières premières et consommables ainsi que les pièces de rechange sont valorisées au coût d'achat moyen pondéré, tous frais inclus.
- Les stocks de produits finis sont valorisés au coût moyen de production.
- Les produits semi finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.
- La dépréciation des stocks est calculée suivant l'évaluation des articles à rotation lente.

## **NOTE 2 - ETENDUE DE LA MISSION**

L'examen des états financiers de la Société GIF FILTER S.A, arrêtés au 31 Décembre 2019, a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Dans ce cadre, il a été procédé notamment à :

- La vérification du respect des principes comptables préconisés par le Système Comptable des Entreprises ;
- La vérification des informations données dans les notes aux états financiers arrêtées au 31 Décembre 2019 ;
- La circularisation des Fournisseurs, Clients, Banques, Assurances et Avocats ;
- L'évaluation des créances et des dettes de la Société et le contrôle de leur dénouement sur la période postérieure au 31 Décembre 2019 ;
- La vérification des états de rapprochement bancaire établis par la Société ;
- La revue globale des déclarations fiscales et sociales ; et
- L'examen, par sondages, des pièces justificatives des imputations comptables.

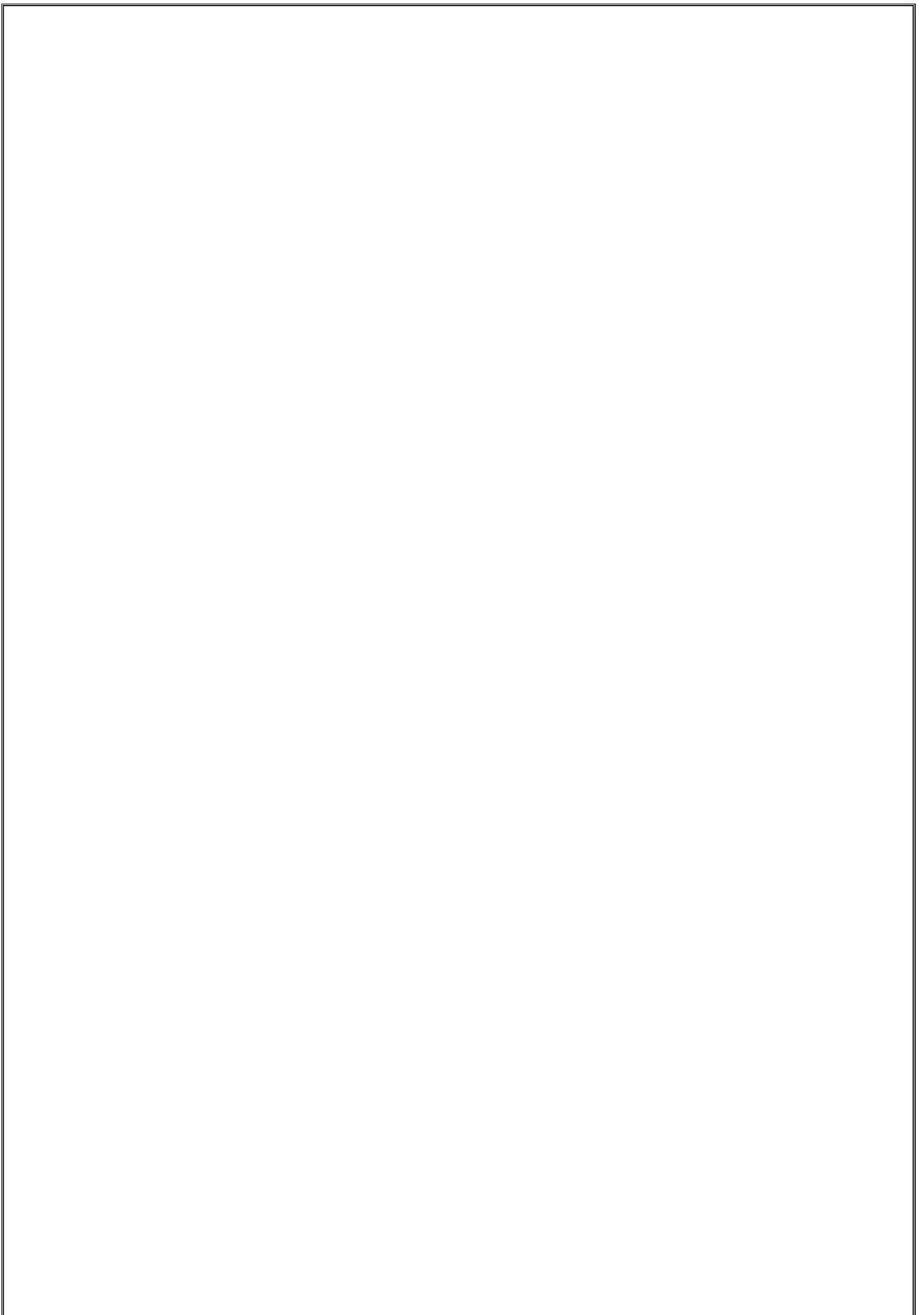
### **III. NOTES RELATIVES AU BILAN :**

#### **Note 3 - Immobilisations corporelles et incorporelles :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles, nettes d'amortissements, s'élèvent au 31/12/2019 à 5 418 722 dinars contre 6 010 884 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Logiciels	385 979	(381 988)	3 991
Amortissement des immobilisations incorporelles			
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>385 979</b>	<b>(381 988)</b>	<b>3 991</b>
Terrain	1 904 546	-	1 904 546
Construction	2 777 556	(2 426 128)	351 428
Matériel et outillage	3 221 899	(3 221 899)	-
Ag. Aménagement et installation	1 277 229	(1 222 548)	54 681
Amortissement Ag. Aménagement et installation			-
Matériel industriel	6 514 842	(4 761 750)	1 753 092
Outillage industriel	1 596 528	(1 327 627)	268 901
Ag. Aménagement et installation divers	714 079	(599 530)	114 549
Matériel de transport	48 447	(48 447)	-
Matériel de transport de biens	88 064	(78 440)	9 625
Équipement de bureau	276 492	(267 474)	9 017
Matériel informatique	538 422	(529 701)	8 721
Amortissement Matériel informatique			-
Emballages commerciaux	61 900	(61 900)	-
Amortissement Emballages commerciaux			-
Immobilisation corporelle en cours	243 746	-	243 746
Amortissement Immobilisation corporelle en cours			-
Immobilisation a statut juridique	1 477 056	(780 632)	696 425
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>20 740 806</b>	<b>(15 326 075)</b>	<b>5 414 731</b>
<b>Total</b>	<b>21 126 785</b>	<b>(15 708 063)</b>	<b>5 418 722</b>

Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2019 se présente comme suit :



## Tableau des immobilisations et des amortissements

(Montant exprimés en Dinars)

	<i>Valeurs brutes</i>				<i>Amortissements</i>				<b><u>VCN</u></b>
	<u>01/01/2019</u>	<u>Acquisitions</u>	<u>Cessions</u>	<u>31 /12/ 2019</u>	<u>01/01/2019</u>	<u>Dotations</u>	<u>Cessions</u>	<u>31/12/2019</u>	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>385 979</b>	-	-	<b>385 979</b>	<b>378 281</b>	<b>3 706</b>	-	<b>381 988</b>	<b>3 991</b>
Logiciels	385 979			385 979	378 281	3 706		381 988	3 991
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 514 138</b>	<b>414 293</b>	<b>(187 625)</b>	<b>20 740 806</b>	<b>14 510 952</b>	<b>941 547</b>	<b>(126 423)</b>	<b>15 326 075</b>	<b>5 414 731</b>
Terrain	1 904 546			1 904 546	-	-		-	1 904 546
Construction	2 777 556			2 777 556	2 334 102	92 026		2 426 128	351 428
Matériel et outillage	3 221 899			3 221 899	3 221 899	-		3 221 899	-
Ag. Aménagement et installation	1 277 229			1 277 229	1 197 390	25 158		1 222 548	54 681
Matériel industriel	6 424 704	90 138		6 514 842	4 366 083	395 667		4 761 750	1 753 092
Outillage industriel	1 509 477	87 051		1 596 528	1 238 093	89 533		1 327 627	268 901
Ag. Aménagement et installation divers	704 835	9 244		714 079	566 016	33 514		599 530	114 549
Matériel de transport	48 447	45 582	(45 582)	48 447	48 447	-		48 447	-
Matériel de transport de biens	174 737	9 788	(96 461)	88 064	167 018	3 816	(92 394)	78 440	9 625
Équipement de bureau	276 109	383		276 492	260 774	6 700		267 474	9 017
Matériel informatique	533 402	5 020		538 422	519 232	10 469		529 701	8 721
Emballages commerciaux	61 900			61 900	61 900	-		61 900	-
Immobilisation corporelle en cours	243 746			243 746	-	-		-	243 746
Immobilisation a statut juridique	1 355 553	167 085	(45 582)	1 477 056	529 997	284 664	(34 029)	780 632	696 425
<b><u>Total</u></b>	<b><u>20 900 117</u></b>	<b><u>414 293</u></b>	<b><u>(187 625)</u></b>	<b><u>21 126 785</u></b>	<b><u>14 889 233</u></b>	<b><u>945 253</u></b>	<b><u>(126 423)</u></b>	<b><u>15 708 063</u></b>	<b><u>5 418 722</u></b>

## **Note 4 – Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières s'élèvent à 129 096 DT, au 31 Décembre 2019, contre un solde de 126 096 DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Titres "AXESS"	99 000	99 000	-
Titres "BTS"	20 000	20 000	-
Titres "CDF"	50 000	50 000	-
Dépôts et cautionnement versés	10 096	7 096	3 000
Fonds de garantie	-	-	-
<b>Total brut</b>	<b>179 096</b>	<b>176 096</b>	<b>3 000</b>
Provisions sur titres	(50 000)	(50 000)	-
<b>Total net</b>	<b>129 096</b>	<b>126 096</b>	<b>3 000</b>

## **Note 5 - Autres actifs non courants :**

Les autres actifs non courants correspondent à des charges à répartir représentant les indemnités de licenciement versés par la société à ces ex-salariés conformément à la décision de la commission régionale de licenciement.

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Valeur brute des charges à répartir	988 335	988 335	-
Résorptions des charges à répartir	(988 335)	(772 008)	(216 327)
<b>Total net</b>	<b>-</b>	<b>216 327</b>	<b>(216 327)</b>

## **Note 6 - Stocks :**

Les stocks s'élèvent au 31/12/2019 à 4 139 673 dinars contre 4 547 961 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Stocks de matières premières & fournitures	2 361 149	1 899 984	461 165
Stocks de produits finis	1 243 114	2 016 624	(773 509)
Stocks de produits semi finis	291 453	381 317	(89 864)
Stocks de pièces de rechange et d'emballages	507 090	509 476	(2 386)
<b>Total</b>	<b>4 402 806</b>	<b>4 807 401</b>	<b>(404 595)</b>
Provisions pour dépréciation des stocks	(263 133)	(259 440)	(3 693)
<b>Total net</b>	<b>4 139 673</b>	<b>4 547 961</b>	<b>(408 288)</b>

## **Note 7 – Clients et comptes rattachés :**

Les clients et comptes rattachés s'élevaient à 1 643 833 DT, au 31 Décembre 2019, contre un solde de 3 729 200 DT au 31 Décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Clients locaux	469 942	1 967 561	(1 497 620)
Clients étrangers	793 226	1 417 749	(624 523)
Clients, effets à recevoir	3 371	15 585	(12 214)
Clients douteux	3 128 595	2 943 713	184 881
Clients, chèques et effets impayés	328 215	253 028	75 187
Clients, chèques en caisse	49 319	95 303	(45 984)
<b>Total brut</b>	<b>4 772 668</b>	<b>6 692 939</b>	<b>(1 920 271)</b>
Provisions pour dépréciation	(3 128 835)	(2 963 739)	(165 096)
<b>Total net</b>	<b>1 643 833</b>	<b>3 729 200</b>	<b>(2 085 367)</b>

## **Note 8 – Autres actifs courants :**

Les autres actifs courants s'élevaient au 31 Décembre 2019 à 3 918 440 DT, contre un solde de 3 430 103 DT au 31 Décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Fournisseurs, Avances et Acomptes	104 199	36 444	67 754
Personnel	89 435	78 329	11 106
Etat, impôts et taxes	754 702	824 196	(69 494)
Sociétés du groupe	1 998 106	2 109 976	(111 870)
Charges constatées d'avance	61 042	105 047	(44 005)
Produits à recevoir	1 028 234	391 553	636 681
Compte D'attente	24 207	10 920	13 287
Autres Comptes D'actif	52 009	52 132	(123)
<b>Total brut</b>	<b>4 111 933</b>	<b>3 608 596</b>	<b>503 337</b>
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(193 494)	(178 494)	(15 000)
<b>Total net</b>	<b>3 918 440</b>	<b>3 430 103</b>	<b>488 337</b>

## **Note 9 – Placements et autres actifs financiers :**

Les placements et autres actifs financiers s'élevaient au 31 Décembre 2019 à 3 913 225 DT, contre un montant de 4 048 202 DT au 31 Décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Effets et chèques remis à l'encaissement	5 809	43 020	(37 211)
Fond de garantie	107 417	205 183	(97 766)
Placements UIB	400 000	400 000	-
Placements Amen Bank	3 400 000	3 400 000	-
<b>Total brut</b>	<b>3 913 225</b>	<b>4 048 202</b>	<b>(134 977)</b>

## **Note 10 – Liquidités et équivalents de liquidités :**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élevaient au 31 Décembre 2019 à 50 164 DT, contre un solde de 30 914 DT au 31 Décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Banques	44 956	27 080	17 875
Caisses	5 209	3 833	1 375
<b>Total</b>	<b>50 164</b>	<b>30 914</b>	<b>19 251</b>

## **Note 11 – Capitaux propres :**

Les capitaux propres s'élevaient au 31 Décembre 2019 à 2 947 521 DT contre un solde totalisant 8 415 934 DT, au 31 Décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31-déc-19	31-déc-18	Var.
Capital social	10 563 994	10 563 994	-
Réserves légales	1 035 317	1 035 317	-
Réserves statutaires	1 174 552	1 174 552	-
Réserves pour réinvestissements	1 076 088	1 076 088	-
Réserves pour fonds social	176	176	-
Réserves de régularisation du cours	250 000	250 000	-
Autres réserves	67 795	67 795	-
Résultats reportés	7 097	7 097	0
Reports déficitaires	(4 799 829)	(2 633 148)	(2 166 681)
Amortissements différés	(1 581 839)	(1 581 839)	-
Réserve spéciale de réévaluation	523 512	523 512	-
Subvention d'investissement	1 615 270	1 615 270	-
Résorption subventions	(1 604 167)	(1 516 197)	(87 969)
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>8 327 965</b>	<b>10 582 615</b>	<b>(2 254 650)</b>
Résultat net de l'exercice	(5 380 444)	(2 166 681)	(3 213 764)
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>2 947 521</b>	<b>8 415 934</b>	<b>(5 468 414)</b>

Le tableau de mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau des mouvements des capitaux propres arrêté au 31 Décembre 2019

DESIGNATION	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Autres réserves	Résultats reportés	Amortissements différés	Réserve spéciale de réévaluation	Subvention d'investissement	Résorption subventions	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au Var.</b>	10 563 994	1 035 317	176	2 568 435	(2 626 052)	(1 581 839)	523 512	1 615 270	(1 516 197)	(2 166 681)	8 415 934
Affectation du résultat 2018 décidée par l'AGO du 04/07/2019					(2 166 681)					2 166 681	-
Résorption des subventions d'investissement									(87 969)		(87 969)
Résultat de l'exercice										(5 380 444)	(5 380 444)
<b>Soldes au 31 Décembre 2019</b>	10 563 994	1 035 317	176	2 568 435	(4 792 732)	(1 581 839)	523 512	1 615 270	(1 604 167)	(5 380 444)	2 947 521

## **Note 12 – Emprunts et dettes assimilées :**

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 1 325 387 DT contre un solde totalisant 1 659 742 DT, au 31 Décembre 2018, soit une baisse de 334 356 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Emprunts bancaires	948 559	1 220 940	(272 381)
Crédit leasing	376 828	438 802	(61 974)
<b>Total</b>	<b>1 325 387</b>	<b>1 659 742</b>	<b>(334 356)</b>

Le tableau des emprunts se présente comme suit :

**Tableau des emprunts arrêté au 31 Décembre 2019**

Désignation	Montant de crédit	Encours au 31 décembre 2018			Mouvements de la période			Encours au 31 Décembre 2019		
		Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Total	Additions de la période	Remboursement	Reclassement	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Total
Emprunt BT	1 600 000	977 770	302 226	1 279 996	0	213 029	302 533	764 434	302 226	1 066 660
Emprunt AB	280 000	139 247	54 893	194 140	0	54 893	59 045	80 202	59 045	139 247
Emprunt CNAM	103 923	103 923	0	103 923	0		0	103 923	0	103 923
<b>Total des emprunts bancaires</b>	<b>1 983 923</b>	<b>1 220 940</b>	<b>357 119</b>	<b>1 578 059</b>	<b>0</b>	<b>267 922</b>	<b>361 578</b>	<b>948 559</b>	<b>361 271</b>	<b>1 309 830</b>
Emprunt leasing Attijari 471680	170 378	0	0	0	0		0	0	0	0
Emprunt leasing Attijari 476540	49 037	0	9 115	9 115	0	9 193	0	0	0	0
Emprunt leasing Attijari 476570	45 582	0	0	0	0		0	0	0	0
Emprunt leasing Attijari 543440	50 067	0	12 318	12 318	0	12 422	0	0	0	0
Emprunt leasing Attijari 533300	224 066	94 007	45 124	139 132	0	45 124	49 357	44 650	49 357	94 007
Emprunt leasing Hannibalis 430600	112 779	2 173	38 762	40 936	0	40 936	0	0	0	0
Emprunt leasing Hannibalis 432910	40 450	845	9 660	10 504	0	9 664	845	0	845	845
Emprunt leasing Hannibalis 453610	93 420	49 503	15 416	64 919	0	18 345	19 722	27 006	19 723	46 728
Emprunt leasing Hannibalis 456620	415 288	221 551	79 804	301 354	0	79 804	86 486	135 064	86 486	221 551
Emprunt leasing Hannibalis 513820	64 344	43 745	9 848	53 593	0	11 719	12 774	29 100	12 774	41 874
Emprunt leasing Hannibalis 523700	37 790	26 978	5 657	32 634	0	6 732	7 380	18 523	7 380	25 903

Emprunt Zitouna LD191400012	84 695			0	84 695	9 467	14 297	60 931	14 297	75 228
Emprunt Zitouna LD1919600028	82 391			0	82 391	7 077	13 759	61 554	13 759	75 313
<b>Total des emprunts leasing</b>	<b>1 470 287</b>	<b>438 802</b>	<b>225 704</b>	<b>664 506</b>	<b>167 085</b>	<b>250 483</b>	<b>204 621</b>	<b>376 828,</b>	<b>204 622</b>	<b>581 450</b>

## **Note 13 - Fournisseurs et comptes rattachés :**

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 2 916 407 DT, contre un solde de 3 131 872 au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Fournisseurs locaux	1 210 644	1 161 583	49 061
Fournisseurs étrangers	955 425	955 713	(288)
Fournisseurs, effets à payer	599 391	905 425	(306 035)
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	29 650	29 650	-
Fournisseurs, chèques à payer	51 648	27 603	24 045
Fournisseurs, factures non parvenues	69 649	51 898	17 752
<b>Total</b>	<b>2 916 407</b>	<b>3 131 872</b>	<b>(215 465)</b>

## **Note 14 – Autres passifs courants :**

Les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2019 à 3 026 924 dinars contre 1 991 882 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Personnel	471 917	326 042	145 875
Etat, impôts et taxes	842 182	908 200	(66 018)
Dividendes à payer	10 186	10 186	-
CNSS et organismes sociaux	652 971	358 949	294 021
Charges à payer	402 471	389 655	12 816
Charges constatées d'avance	10 516	(1 150)	11 666
Comptes de régularisation	636 681	-	636 681
<b>Total</b>	<b>3 026 924</b>	<b>1 991 882</b>	<b>1 035 042</b>

## **Note 15 – Concours bancaires et autres passifs financiers :**

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2019 à 8 996 915 dinars contre 6 940 257 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Échéances à moins d'un an sur emprunts	565 893	582 823	(16 930)
Financements de stocks	800 000	800 000	-
Financements en devises	2 352 231	1 233 815	1 118 417
Préfinancement export	680 000	480 000	200 000
Autres crédits à court terme	3 209 857	2 624 166	585 691
Banques	1 388 934	1 219 454	169 480
<b>Total</b>	<b>8 996 915</b>	<b>6 940 257</b>	<b>2 056 658</b>

## **IV. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**

### **Note 16 - Revenus :**

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 10 689 901 DT, contre un solde de 13 942 693 au 31 Décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Ventes locales	7 468 905	11 184 994	(3 716 089)
Ventes à l'export	3 312 898	2 945 619	367 279
Ventes en suspension	-	-	-
Ventes déchets	27 005	31 073	(4 067)
RRR sur ventes	(118 907)	(218 992)	100 085
<b>Total</b>	<b>10 689 901</b>	<b>13 942 693</b>	<b>(3 252 792)</b>

### **Note 17 – Autres produits d'exploitation :**

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 87 969 DT, au 31 Décembre 2019, contre un solde de 109 792 DT au 31 Décembre de l'année précédente. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
OP des subventions d'investissement	87 969	90 176	(2 207)
Autres	-	19 616	(19 616)
<b>Total</b>	<b>87 969</b>	<b>109 792</b>	<b>(21 823)</b>

### **Note 18 - Achats consommés de matières et consommables :**

Les achats consommés de matières et consommables s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 6 250 020 DT, contre un solde de 6 993 575 DT au 31 Décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Achats de matières premières et accessoires	4 548 790	4 983 456	(434 666)
Achats de matières consommables	1 398 058	1 280 667	117 391
Achats d'études et de prestations	-	-	-
Frais sur achats	761 951	584 305	177 645
<b>Total</b>	<b>6 708 799</b>	<b>6 848 428</b>	<b>(139 629)</b>
Variation des stocks de matières premières et consommables	(458 779)	145 147	(603 925)

Total	6 250 020	6 993 575	(743 555)
-------	-----------	-----------	-----------

## **Note 19 – Achats d’approvisionnements consommés :**

Les achats d’approvisionnement consommés s’élèvent au 31 Décembre 2019 à 466 828 DT, contre un solde de 429 322 DT au 31 Décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Electricité et Gaz	307 699	245 232	62 467
Eau	7 916	9 379	(1 463)
Carburant	137 935	140 575	(2 640)
Autres	13 279	34 136	(20 858)
<b>Total</b>	<b>466 828</b>	<b>429 322</b>	<b>37 506</b>

## **NOTE 20 – Charges de personnel :**

Les charges de personnel s’élèvent au 31 Décembre 2019 à 4 599 274 DT, contre un montant de 4 653 225 DT au 31 Décembre 2018 et qui se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Salaires et compléments de salaires	3 524 490	3 633 063	(108 573)
Charges sociales	646 333	616 224	30 108
Autres charges de personnel	428 451	403 937	24 514
<b>Total</b>	<b>4 599 274</b>	<b>4 653 225</b>	<b>(53 951)</b>

## **NOTE 21 – Dotations aux amortissements et aux provisions :**

Les dotations aux amortissements et aux provisions s’élèvent au 31 Décembre 2019 à 1 330 810 DT, contre un montant de 1 862 657 DT au 31 Décembre 2018 et qui se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 706	6 289	(2 583)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	956 547	1 076 536	(38 860)
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	221 837	599 927	(378 090)
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	3 693	-	3 693
Dotations pour résorption des charges à répartir	216 327	329 445	(113 118)

Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	(81 129)
Reprises sur provisions des comptes clients	(71 301)	(149 540)	78 240
<b>Total</b>	<b>1 330 810</b>	<b>1 862 657</b>	<b>(531 847)</b>

## **NOTE 22 – Autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 1 343 056 DT, contre un total de 1 217 008 DT au 31 Décembre 2018 et qui se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Location	35 325	33 661	1 664
Entretien et réparation	182 262	164 321	17 941
Primes d'assurances	111 625	115 460	(3 835)
Etudes, recherche et divers services extérieurs	172 181	124 526	47 655
<b>Total des services extérieurs</b>	<b>501 392</b>	<b>437 967</b>	<b>63 425</b>
Personnel extérieur à l'entreprise	-	-	-
Honoraires et rémunération d'intermédiaire	170 594	192 690	(22 095)
Publicité, publications et relations publiques	87 031	64 086	22 945
Frais de transport	207 170	111 177	95 994
Déplacements, missions et réceptions	168 478	182 427	(13 949)
Frais postaux et de télécommunication	62 530	82 119	(19 589)
Jetons de présence	41 250	32 500	8 750
Autres	-	-	-
<b>Total des autres services extérieurs</b>	<b>737 054</b>	<b>664 998</b>	<b>72 056</b>
TFP & FOPROLOS	68 839	66 320	2 519
TCL	7 501	11 576	(4 075)
Droits d'enregistrements et de timbres	13 574	17 572	(3 998)
Taxes sur les véhicules	6 893	8 476	(1 583)
Autres droits	7 803	10 099	(2 297)
<b>Total des impôts et taxes</b>	<b>104 610</b>	<b>114 043</b>	<b>(9 433)</b>
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>1 343 056</b>	<b>1 217 008</b>	<b>126 048</b>

## **NOTE 23 – Charges financières nettes :**

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 1 315 139 DT, contre un montant de 1 451 269 DT au 31 Décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Intérêts des comptes courants	176 510	132 132	44 379
Intérêts des billets de trésorerie	237 482	190 061	47 421
Intérêts sur emprunts	53 626	65 374	(11 749)
Intérêts des autres dettes	397 770	349 067	48 703
Commissions bancaires	105 475	87 529	17 946
Autres intérêts	396 420	295 554	100 867
Pertes de change	110 112	435 717	(325 605)

Gains de change	(161 528)	(103 287)	(58 241)
Produits financiers	(728)	(878)	151
<b>Total</b>	<b>1 315 139</b>	<b>1 451 269</b>	<b>(136 130)</b>

## **NOTE 24 - Autres gains ordinaires :**

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 36 371 DT, contre un montant de 173 105 DT au 31 Décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Produits nets sur cession d'immobilisations	32 500	123 462	(90 962)
Gains sur éléments non récurrents	3 871	49 643	(45 773)
<b>Total</b>	<b>36 371</b>	<b>173 105</b>	<b>(136 735)</b>

## **NOTE 25 - Autres pertes ordinaires :**

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 6 198 DT, contre un montant de 6 879 DT au 31 Décembre 2018. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Charges nettes sur cession d'immobilisations	620	-	620
Pertes sur éléments non récurrents	5 578	6 879	(1 301)
<b>Total</b>	<b>6 198</b>	<b>6 879</b>	<b>(681)</b>

## **Note 26 – Autres notes :**

Désignation	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
Produits des placements	2 311	472 547	(470 236)
Variation des stocks de produits finis	863 374	220 520	642 854
Impôt	21 998	30 063	(8 065)

# **V. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

## **NOTE 27 – Variation des éléments du BFR :**

Désignation	Variation
Stocks	404 595
Clients et comptes rattachés	1 920 271

Autres actifs courants	(504 044)
Fournisseurs et comptes rattachés	(215 465)
Autres passifs courants et financiers	1 047 502

## **NOTE 28 – Trésorerie à la clôture de l'exercice :**

Désignation	31 Décembre 2019	Var.
Liquidités et équivalents de liquidités	50 164	19 251
Concours bancaires	(1 388 934)	(169 480)
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 338 769)</b>	<b>(150 229)</b>

## **VI. AUTRES NOTES**

### **NOTE 29 – Note sur les engagements hors bilan :**

Au 31 décembre 2019, les engagements hors bilan de la société « GIF FILTER SA » se présente comme suit :

1. Des créances remises à l'escompte 2 013 839 DT ;
2. Garanties constituées en faveur de la BT (Emprunt de 1 600 000 DT, crédit de gestion de jusqu'à concurrence de 1 555 000 DT, extension de crédit jusqu'à concurrence de (765 000 DT) :
  - a. Hypothèque de la totalité de la propriété sise à Sfax d'une superficie de 825m<sup>2</sup> objet du titre foncier numéro 45942 ;
  - b. Nantissement de l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce consistant en l'unité de fabrication de filtres sis à Grombalia inscrit sous le numéro de B139271997 ;
  - c. Nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel énuméré et décrit aux factures pro-forma jointes au contrat d'emprunt
3. Des crédits document financement en devise 2 352 231DT
4. Un nantissement de matériel en 1<sup>er</sup> rang en faveur de l'Amen Bank (Emprunt de 280 000 DT)

## **NOTE 30 – Note sur les parties liées :**

1. La rubrique placements et autres actifs financiers au 31/12/2019 comporte des prêts à certaines sociétés de groupe dont le détail se présente comme suit :

Société convention	Montant	Taux
ETS MED LOUKIL	400 000	13,00%
MIDCO	500 000	13,00%
AUDIOCOM	300 000	13,00%
LIG	1 000 000	13,00%
LIG	1 600 000	13,00%
<b>TOTAL</b>	<b>3 800 000</b>	

Durant l'exercice 2019, les intérêts y afférents s'élèvent à 442 533 DT ont été constatés au niveau des passifs.

1. L'encours des prêts à certaines sociétés du groupe et présentés au niveau des autres actifs courants au 31/12/2019 se présente comme suit :

Société convention	Montant	Taux
AUDIOCOM	223 291	13,0%
ETS MED LOUKIL	669 874	13,0%
MIDCO	55 823	13,0%
LIG	745 303	13,0%
LOUKIL COM	124 885	13,0%
MIG ENGINEERING	52 138	13,0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 871 314</b>	

Durant l'exercice 2019, les intérêts y afférents s'élèvent à 194 148 DT ont été constatés au niveau des passifs.

- La société « GIF FILTER S.A. » a réalisé, au 31/12/2019, les opérations suivantes :

Ventes à des sociétés appartenant au même groupe en DT (HT)

Economic Auto 331925	Ets Med Loukil & Cie 030509	Trucks Gros 430249
27 239	4	1
283		825

Achats auprès des sociétés appartenant au même groupe en DT (HT)

Aures Auto 401750	Economic Auto 401891
11 356	874

- Lors de l'exercice 2019, la société « GIF FILTER S.A. » a acquis du matériel de transport de biens par voie de leasing auprès de la société du groupe « AURES AUTO » pour un montant total de 100 701 DT.
- Les soldes débiteurs et créditeurs des sociétés du groupe chez la société « GIF FILTER S.A. » se détaillent, au 31/12/2019, comme suit :

Société du groupe	Clients	Fournisseurs
ATELIERS MECANIKES DU SAHEL	-	1 154
AUDIO COM	-	2 842
AURES AUTO	-	44 694
ECONOMIC AUTO	33 618	1 738
ETS MED LOUKIL & CIE	5 417	-
GIF DISTRIBUTION	100 020	131 409
INTER EQUIPEMENT	24 545	-
INTER PARTS	674	659
LIG	40 000	-
LOUKIL MANAGEMENT CONSEIL	-	4 294
UADH	15 375	-
<b>Total</b>	<b>219 650</b>	<b>186 791</b>

## **Note 31 – Evénements postérieurs à la clôture :**

La crise sanitaire sans précédent liée au coronavirus (COVID-19) a été classée comme pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020, affectant les pays du monde entier. Les impacts potentiels de COVID-19 restent incertains, entre autres, sur les conditions économiques, les entreprises et les consommateurs. L'ampleur de ces impacts sur la société n'est pas claire, quoi qu'ils aient probablement un effet défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

## **NOTE 32- Note sur les participations et placements :**

### **32-1- Liste des participations :**

Ci-dessous la liste des titres de participations détenus par la société GIF FILTER S.A au 31/12/2019 :

DESIGNATION	Montant	provision
BTS	20 000	0

CDF	50 000	50 000
-----	--------	--------

## **32-2- Liste des participations détenus sur les sociétés filiales**

Ci-dessous la liste des titres de participations détenus sur les sociétés filiales, par la société GIF FILTER S.A au 31/12/2019 :

DESIGNATION	Montant	provision	% de détention
GIF DISTRIBUTION	99 000	0,000	99%

## **32-3- Placements au sein des sociétés du même groupe**

Les rubriques placements et autres actifs financiers et autres actifs courants au 31/12/2019 comportent des prêts à certaines sociétés de groupe dont le détail est présenté au niveau de la note 30 opérations avec les parties liées.

## **NOTE 33 – Résultat par action :**

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Résultat net	(5 380 444)	(2 166 681)
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	(5 380 444)	(2 166 681)
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	10 563 994	10 563 994
<b><u>Résultat par action</u></b>	<b><u>(0,509)</u></b>	<b><u>(0,205)</u></b>

## Note 34 – Soldes intermédiaires de gestion :

### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Exercice clos le 31 Décembre 2019

(Exprimé en dinar)

PRODUITS		CHARGES		SOLDE	31 Décembre 2019	31 décembre 2018	Var.
VENTES	10 689 901	DESTOCKAGE DE PRODUCTION	(863 374)	PRODUCTION	9 914 496	13 831 965	-3 917 469
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	87 969						
PRODUCTION	9 914 496	ACHATS CONSOMMES	6 716 848	MARGE SUR COUT MATIERES	3 197 648	6 409 068	-3 211 420
MARGE SUR COUT MATIERES	3 197 648	AUTRES CHARGES EXTERNES	1 238 446	VALEUR AJOUTEE BRUTE	1 959 202	5 306 102	-3 346 901
VALEUR AJOUTEE BRUTE	1 959 202	IMPOTS & TAXES	104 610	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	(2 744 682)	539 135	(3 283 517)
		CHARGES DE PERSONNEL	4 599 274				
		<b>TOTAL</b>	<b>4 703 884</b>				
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	0	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	2 744 682				
PRODUITS DES PLACEMENTS	2 311	CHARGES FINANCIERES NETTES	1 315 139				
AUTRES GAINS ORDINAIRES	36 371	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	1 330 810				
		AUTRES PERTES ORDINAIRES	6 198				
		IMPOT SUR LES SOCIETES	21 998				
		Eléments extraordinaires	300				
<b>TOTAL</b>	<b>38 682</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 419 126</b>	RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	<b>(5 380 444)</b>	<b>(2 166 681)</b>	<b>(2 562 083)</b>

A l'attention des actionnaires de la société  
GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION  
« GIF FILTER S.A. »

Route de Sousse Km 35, GROMBALIA 8030

**Rapport Général du Commissaire aux comptes sur l'Audit des  
Etats financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2019**

Messieurs les Actionnaires ;

*Opinion avec réserves*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 19 Juin 2017, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER S.A. » qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 Décembre 2019, un total du bilan de **19 213 153 DT**, un résultat net déficitaire de l'exercice clos à cette date de **5 380 444 DT**, des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice au 31 Décembre 2019 de **2 947 521 DT** et des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'exploitation de **1 504 784 DT** pour l'exercice clos à cette date. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration réuni le 03 Décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'Opinion avec réserves », les états financiers ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 Décembre 2019, ainsi que sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Principes Comptables Généralement admis en Tunisie.

### *Fondement de l'opinion avec réserves*

- 1) La société GIF FILTER détient des placements au sein de certaines sociétés du même groupe pour un montant total de 5 798 106 DT au 31/12/2019. Cependant :
  - La société ne nous a pas communiqué la dernière mise à jour des conventions inter-sociétés du groupe au titre des dits placements.
  - Nous n'avons pas obtenu les éléments justifiant la capacité des sociétés en question à honorer leurs engagements envers la société GIF FILTER. Nous ne pouvons donc pas nous assurer de la recouvrabilité des dites créances.
  - Les intérêts générés par lesdits placements comportent une partie impayée pour un montant de 391 553 DT et qui remonte aux exercices 2017 et 2018. Aucune provision n'a été constatée sur lesdits intérêts.
  
- 2) La société n'effectue pas un inventaire physique de toutes ses immobilisations corporelles contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 relative au système comptable des entreprises et qui stipule que l'opération d'inventaire des éléments d'actif et de passif de la société doivent être inventoriés au moins une fois par exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Observations*

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. La société connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la CNSS). Pour remédier à cette situation, certaines actions ont été déjà entreprises.  
En effet, la société est en cours de négociation avec la CNSS et l'administration fiscale en vue de conclure un accord de rééchelonnement de ses dettes.
  
2. Au cours de l'année 2019, La société a reçu une notification de vérification fiscale approfondie. Les résultats de ladite vérification n'ont pas encore été communiqués.

3. Nous attirons également votre attention sur la note « Evènements postérieurs à la clôture », qui précise que depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

### Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont celles qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### 1. Les stocks

Les stocks de la société, figurant au bilan du 31 Décembre 2019 pour un montant brut de 4 402 806 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan et sont composés de stocks de matières premières et fournitures, stocks de produits finis et semi finis, stocks de pièces de rechange et emballages.

Les éléments des stocks sont valorisés au prix d'achat unitaire, majoré des droits de douane à l'importation et des frais de transport, d'assurances liés au transport et des autres coûts directement liés à l'achat de ces éléments.

Les éléments des stocks produits par la société sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachés à ladite production.

La méthode de valorisation des stocks est la méthode du coût moyen pondéré.

Les provisions des stocks s'élèvent au bilan du 31 Décembre 2019 à un total de 263 133 DT. En fait à chaque fin de période, la société procède à l'identification de l'âge des articles en stocks et veille à ce que les provisions constatées correspondent aux dépréciations de valeurs réelles.

Nous avons procédé à la vérification des éléments des coûts des stocks existants au 31 décembre 2019 conformément à la norme comptable tunisienne relative aux stocks en nous assurant des dépréciations de valeur, comptabilisés en provision.

#### 2. *Chiffre d'affaires :*

Le chiffre d'affaires, figurant à l'état de résultat au 31 décembre 2019, pour un montant de 10 689 901 DT et représentant un des postes les plus importants de l'état de résultat, est comptabilisé au moment du

transfert à l'acheteur des risques et avantages substantiels inhérents à la propriété des biens.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER S.A. » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion arrêté par le conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale des actionnaires.

### ***Responsabilités de la Direction et des Responsables de la Gouvernance pour les états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER S.A. » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER S.A. » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux Responsables de la Gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER S.A. ».

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes professionnelles applicables en Tunisie,

permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### ***Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

### ***Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale :***

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2019, tels que prévus au niveau des articles 3, 3 bis, 3ter, 3 quater, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales relatif au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

Les capitaux propres de la société «GIF FILTER S.A» s'élèvent, au 31 Décembre 2019, à **2 947 521 DT**, soit une perte de plus que 50% du capital. Ainsi et en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les 4 mois de la constatation des pertes, à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société ou procéder à la réduction du capital d'un montant égal à celui des pertes ou procéder à une augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes.

**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**FMBZ KPMG Tunisie**

Immeuble KPMG, 6 Rue du Riyal

**Tunis le 14 Décembre 2020**

A l'attention des actionnaires de la société

**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION**

**« GIF FILTER S.A. »**

Route de Sousse Km 35, GROMBALIA 8030

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475**  
**DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31**  
**DECEMBRE 2019**

Messieurs les Actionnaires,

En application des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il nous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2019 :**

1. La rubrique placements et autres actifs financiers au 31/12/2019 comporte des prêts à certaines sociétés de groupe dont le détail se présente comme suit :

Société convention	Montant	Taux
ETS MED LOUKIL	400 000	13,00%
MIDCO	500 000	13,00%
AUDIOCOM	300 000	13,00%
LIG	1 000 000	13,00%
LIG	1 600 000	13,00%
<b>TOTAL</b>	<b>3 800 000</b>	

Durant l'exercice 2019, les intérêts y afférents s'élèvent à 442 533 DT ont été constatés au niveau des passifs.

2. L'encours des prêts à certaines sociétés du groupe et présentés au niveau des autres actifs courants au 31/12/2019 se présente comme suit :

Société convention	Montant	Taux
AUDIOCOM	223 291	13,0%
ETS MED LOUKIL	669 874	13,0%
MIDCO	55 823	13,0%
LIG	745 303	13,0%
LOUKIL COM	124 885	13,0%
MIG ENGINEERING	52 138	13,0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 871 314</b>	

Durant l'exercice 2019, les intérêts y afférents s'élèvent à 194 148 DT ont été constatés au niveau des passifs.

**B. Conventions conclues au cours de l'exercice 2019 :**

1. La société « GIF FILTER S.A. » a réalisé, au 31/12/2019, les opérations suivantes :

Ventes à des sociétés appartenant au même groupe en DT (HT)

Economic Auto 331925	Ets Med Loukil & Cie 030509	Trucks Gros 430249
27 239	4	1
	283	825

Achats auprès des sociétés appartenant au même groupe en DT (HT)

Aures Auto 401750	Economic Auto 401891
11 356	874

2. Les soldes débiteurs et créditeurs des sociétés du groupe chez la société « GIF FILTER S.A. » se détaillent, au 31/12/2019, comme suit :

Société du groupe	Clients	Fournisseurs
ATELIERS MECANIKES DU SAHEL	-	1 154
AUDIO COM	-	2 842
AURES AUTO	-	44 694
ECONOMIC AUTO	33 618	1 738
ETS MED LOUKIL & CIE	5 417	-
GIF DISTRIBUTION	100 020	131 409
INTER EQUIPEMENT	24 545	-
INTER PARTS	674	659
LIG	40 000	-
LOUKIL MANAGEMENT CONSEIL	-	4 294
UADH	15 375	-
<b>Total</b>	<b>219 650</b>	<b>186 791</b>

3. Lors de l'exercice 2019, la société « GIF FILTER S.A. » a acquis du matériel de transport de biens par voie de leasing auprès de la société du groupe « AURES AUTO » pour un montant total de 100 701 DT.

#### C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

##### 1. Rémunération du Directeur Général :

En vertu de la décision du conseil d'administration du 30 Novembre 2016, la rémunération de l'ancien directeur général se présente comme suit :

- Une rémunération mensuelle nette de cinq mille sept cent trente-trois dinars (5 733 DT) servie sur 13 mensualités ;
- Une prime trimestrielle nette de cinq mille sept cent trente-trois dinars (5 733 DT) ;
- Une prime annuelle variable qui sera fixée suivant la réalisation des objectifs fixés en commun accord et dont le nombre de salaires varie de quatre à six salaires ;
- Des avantages en nature sous forme de voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge de la consommation téléphonique GSM.

Il aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de représentation ou de déplacement sur présentation d'une note justificative et bénéficiera des avantages accordés par la convention collective sectorielle.

La rémunération annuelle brute du Directeur Général pour la période s'étalant entre début Janvier et le 31 Décembre 2019 se présente comme suit :

- Salaires, congés payés et primes : 345 209 DT bruts.
- Ce montant comprend, en outre, une prime de gestion pour un montant brut de 50 038 DT (28 200 DT net). Cette prime n'a pas été validée par le conseil d'administration.

Le Directeur Général a également perçu au cours de la période susmentionnée les avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction ;
- 450 litres d'essence mensuellement ;
- Prise en charge d'une ligne téléphonique GSM.
- Prise en charge des frais de mission à l'étranger pour un montant de 41 778 DT sur présentation d'une attestation bancaire d'allocation de voyage d'affaire.

Par ailleurs, le conseil d'administration a procédé à la nomination d'un nouveau Directeur Général de la société en date du 03 Avril 2020 en maintenant les mêmes avantages, pouvoirs et fonctions.

## **2. Rémunération des administrateurs et des membres du comité permanent d'audit :**

Les jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administrations présentent une charge globale annuelle de 35 000 DT.

Les charges brutes des jetons de présence alloués aux membres du Comité permanent d'audit est de 6 250 DT hors taxes.

Par ailleurs, votre conseil d'administration ne nous a pas avisés de l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations de cette nature.

**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**FMBZ KPMG Tunisie**

Immeuble KPMG, 6 Rue du Riyal

Tunis le 14 Décembre 2020

## AVIS DE SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### GIF FILTER S.A

Siège social : Route de Sousse KM 35, GROMBALIA, 8030

La société « GIF FILTER S.A », publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

#### BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	NOTE	2019	2018
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<i>ACTIFS IMMOBILISEES</i>			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	B1	385 979	385 979
MOINS AMORTISSEMENT		-381 988	-378 281
TOTAL 1		3 991	7 697
ECART D'ACQUISITION		-2 836	-3 545
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	B2	20 754 057	20 527 389
MOINS AMORTISSEMENT		-15 339 326	-14 524 203
TOTAL 2		5 414 731	6 003 187
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	B3	83 896	80 896
MOINS PROVISIONS		-50 000	-50 000
TOTAL 3		33 896	30 896
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISEES		5 449 782	6 038 235
<i>AUTRES ACTIFS NON COURANTS</i>			216 327
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		5 449 782	6 254 562
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
STOCKS	B4	4 363 519	4 766 344
MOINS PROVISIONS		-263 133	-259 440
TOTAL 1		4 100 386	4 506 904
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	B5	4 704 408	6 640 680
MOINS PROVISIONS		-3 150 585	-2 985 489
TOTAL 2		1 553 823	3 655 191
AUTRES ACTIFS COURANTS	B6	4 028 098	3 576 552
MOINS PROVISIONS		-195 066	-180 066
TOTAL 3		3 833 032	3 396 486
IMPOTS DIFFERES ACTIFS		9 822	10 264
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	B7	3 913 225	4 048 202
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	B8	50 310	31 500
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		13 460 599	15 648 549
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>18 910 381</b>	<b>21 903 111</b>

**BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019**

*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>NOTE</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
CAPITAL SOCIAL		10 563 994	10 563 994
RESERVES CONSOLIDEES (*)	<b>B9</b>	3 606 495	3 606 495
AUTRES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (*)		-5 850 597	-3 596 656
RESULTAT REPORTES CONSOLIDES (*)		-120 925	-38 847
<b>CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>8 198 966</b>	<b>10 534 986</b>
RESERVE SPECIAL D'INVESTISSEMENT			
<b>RESULTAT DU GROUPE</b>		<b>-5 495 910</b>	<b>-2 278 946</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRE DU GROUPE</b>		<b>2 703 056</b>	<b>8 256 040</b>
INTERETS MINORITAIRES		-267	562
INTERETS DANS LE RESULTAT DE L'EXERCICE	<b>B10</b>	-777	-726
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
EMPRUNTS	<b>B-11</b>	1 325 387	1 659 742
AUTRES PASSIFS FINANCIERS		0	0
PROVISIONS		0	0
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 325 387</b>	<b>1 659 742</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	<b>B12</b>	2 808 704	2 618 363
AUTRES PASSIFS COURANTS	<b>B13</b>	3 055 997	2 015 362
CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS	<b>B14</b>	9 018 280	7 353 768
PASSIFS D'IMPOT DIFFERE			0
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>14 882 982</b>	<b>11 987 493</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>16 208 368</b>	<b>13 647 235</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>18 910 381</b>	<b>21 903 111</b>

(\*) Retraitement en pro-forma

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
**AU 31 DECEMBRE 2019**  
*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

	NOTE	2019	2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
REVENUS	R1	10 689 901	13 942 693
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	87 969	109 792
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>		<b>10 777 870</b>	<b>14 052 485</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
VARIATION DES STOCKS DES PROD FINIS ET DES ENCOURS	R3	902 660	261 577
VARIATION DES STOCKS MATIERES PREMIE ET CONSOMMABLES		-458 779	158 346
ACHAT DE MATIERES PREMIERES ET CONSOMMABLES	R4	6 708 799	6 788 317
ACHAT D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES		467 031	429 422
CHARGES DE PERSONNEL		4 627 114	4 675 364
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	R5	1 330 101	1 861 948
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		1 371 435	1 245 702
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>		<b>14 948 362</b>	<b>15 420 675</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>-4 170 492</b>	<b>-1 368 190</b>
CHARGES FINANCIERES NETTES*		1 345 045	1 528 209
PRODUITS DES PLACEMENTS		2 311	472 547
AUTRES GAINS ORDINAIRES		36 830	173 107
AUTRES PERTES ORDINAIRES		6 865	7 150
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>-5 483 261</b>	<b>-2 257 895</b>
IMPOTS SUR LES BENEFICES		12 926	21 277
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>-5 496 187</b>	<b>-2 279 172</b>
Éléments Extraordinaires (Pertes)		500	500
<b>RESULTAT AFFECTABLE</b>		<b>-5 496 687</b>	<b>-2 279 672</b>
Intérêts minoritaires		-777	-726
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT AFFECTATION</b>		<b>-5 495 910</b>	<b>-2 278 946</b>
<b>AFFECTATION DES ACTIVITES RESERVE SPECIALE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PART DU GROUPE</b>		<b>-5 495 910</b>	<b>-2 278 946</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
*(Exprimé en Dinar Tunisien)*  
*Exercice clôturé le 31 Décembre 2019*

	NOTES	2019	2018
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Résultat net	A-01	-5 496 687	-2 278 946
Ajustement pour :			
- Amortissements	A-02	944 544	985 987
- Provisions	A-03	240 530	696 056
- Reprise de provision	A-04	-71 301	-149 540
- Quotes-parts des subventions d'investissement	A-05	-87 969	-90 176
- Régularisation des immobilisations			
- Résorption des charges à répartir		216 327	329 445
Variations des :			
- Stocks	A-06	402 825	419 922
- Créances	A-07	2 535 934	414 078
- Autres Actifs	A-08	-158 541	-515 473
- Fournisseurs et autres dettes	A-09	338 310	-6 057
- Plus ou moins values de cessions	A-10	32 500	-123 462
- Impôt différé		443	-10 264
- Part des intérêts minoritaires dans le résultat		-994	-726
Transfert de charges (réserves pour réinvestissement exonéré)			
<b><u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u></b>		<b>-1 104 079</b>	<b>-329 156</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corp. et incorp.	A-11	-368 711	-239 798
Encaissements provenant de la cession d'immob. corp. et incorp.	A-12	32 500	131 300
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. financières	A-13	-6 000	-6 000
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		0	0
Décaissement provenant des autres actifs non courants		0	0
<b><u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u></b>		<b>-342 211</b>	<b>-114 498</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissement suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions	A-14	0	0
Encaissements provenant des emprunts	A-15	167 085	102 134
Remboursement d'emprunts	A-16	-501 475	-527 010
Encaissement Décaissement CNT (*)	A-17	1 887 178	439 564
Subvention d'investissement			
<b><u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u></b>		<b>1 552 789</b>	<b>14 688</b>
Flux de trésorerie provenant des activités de placements		134 977	347 543
Incidences des variations des taux de change sur liquidité et équivalent de liquidité			
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>241 476</b>	<b>-81 423</b>
<b><u>Trésorerie au début de l'exercice (*)</u></b>		<b>-1 601 464</b>	<b>-1 520 041</b>
<b><u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u></b>		<b>-1 359 988</b>	<b>-1 601 464</b>

(\*) Retraitement en pro-forma

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

### **I. INFORMATIONS GENERALES :**

Le groupe GIF englobe deux sociétés :

#### **1. GIF FILTER : La société mère**

Dénomination de la société : GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER »

Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Industriel
Date de création	1980
Siège social	Route de SOUSSE Km 35 GROMBALIA 8030.
Capital social	10 563 994 Dinars divisé en : 10 563 994 Actions de 1 DT chacune.
Sites industriels	Une usine sise sur la route de SOUSSE Km 35, GROMBALIA 8030
N° registre de commerce	B139271997
Matricule fiscal	6874/X/A/M/000 (agrée par la loi 93-120 du 27/12/1993)

#### **2. GIF DISTRIBUTION : La société filiale**

Dénomination de la société	GIF DISTRIBUTION
Forme juridique	SARL
Secteur d'activité	Commerciale
Date de création	1995
Siège social	Route de Sousse Km 35 GROMBALIA 8030
Capital social	100 000 dinars divisés en 1 000 parts
N° registre de commerce	B166552002
Matricule fiscal	020802P

### **II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

#### **1. Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des états financiers consolidés :**

Les états financiers consolidés du groupe GIF, exprimés en dinars tunisiens et couvrant la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ont été arrêtés conformément aux dispositions :

- De la loi n° 96-112 relative au système comptable des entreprises ;
- Du décret 96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- De l'arrêté du Ministre des finances du 31/12/1996, portant approbation des normes comptables ;
- De l'arrêté du Ministère des finances du 01/12/2003, portant approbation des normes comptables relatives aux états financiers consolidés ;
- De la loi n°2001-117 du 06-12-2001, complétant le code des sociétés commerciales.

#### **2. Les principes et méthodes de consolidation du groupe GIF :**

##### **2.1. Périmètre de consolidation :**

Le périmètre de consolidation est composé de la société GIF DISTRIBUTION, dans laquelle la GIF possède directement un intérêt de 99%.

**2.2.****Méthode de consolidation :**

La méthode de consolidation utilisée est l'intégration globale. Cette méthode est généralement appliquée pour les sociétés qui sont contrôlées exclusivement par la société mère et qui présentent un intérêt de plus de la moitié des droits de votes. Ce qui est le cas de la société GIF DISTRIBUTION.

**2.3.****La date de clôture :**

Les états financiers consolidés ont été établis, à partir des comptes annuels individuels arrêtés au 31/12/2019, selon les principes comptables Tunisiens pour l'ensemble des sociétés du groupe.

**2.4.****Les retraitements et éliminations :**

Les retraitements et éliminations nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés du groupe ont été effectués.

**2.5.****Le traitement de l'impôt :**

La charge d'impôt consolidé sur les sociétés comprend l'impôt exigible des différentes sociétés du groupe, et des impôts différés qui sont déterminés, selon la méthode du report fixe pour toutes les différences temporelles provenant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Le taux d'impôt ayant été retenu est celui du droit commun, soit 25%.

**2.6.****Les écarts d'acquisition :**

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du groupe dans l'actif net acquis de la filiale. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en déduction des actifs de l'entreprise, présentant les états financiers dans la même rubrique du bilan que les écarts d'acquisition positifs, l'amortissement de l'écart d'acquisition négative est effectué conformément aux § 56&57 de la norme comptable tunisienne 38 relative aux regroupements des entreprises.

**III. NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE :****B1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	385 979	385 979
GIF DISTRIBUTION	0	0
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>385 979</b>	<b>385 979</b>
AMORT GIF	-381 988	-378 281
AMORT GIF DISTRIBUTION	0	0
<b>TOTAL AMORT</b>	<b>-381 988</b>	<b>-378 281</b>
<b>VCN</b>	<b>3 991</b>	<b>7 697</b>

**ECART D'ACQUISITION**

DESIGNATION	2019	2018
ECART D'ACQUISITION	-2 836	-3 545
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>-2 836</b>	<b>-3 545</b>

**B2- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES :**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	20 740 806	20 514 138
GIF DISTRIBUTION	13 251	13 251
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>20 754 057</b>	<b>20 527 389</b>
AMORT GIF	-15 326 075	-14 510 952
AMORT GIF DISTRIBUTION	-13 251	-13 251
<b>TOTAL AMORT</b>	<b>-15 339 326</b>	<b>-14 524 203</b>
<b>VCN</b>	<b>5 414 731</b>	<b>6 003 187</b>

**B3- LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :**

DESIGNATION	2019	2018
GIF DU GROUPE	80 096	77 096
GIF DISTRIBUTION	3 800	3 800
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>83 896</b>	<b>80 896</b>
PROVISION GIF	-50 000	-50 000
PROVISION GIF DISTRIBUTION	0	0
<b>TOTAL PROV</b>	<b>-50 000</b>	<b>-50 000</b>
<b>VCN</b>	<b>33 896</b>	<b>30 896</b>

**B4- STOCKS :**

DESIGNATION	2019	2018
STOCKS GIF	4 402 806	4 807 401
<b>TOTAL 1</b>	<b>4 402 806</b>	<b>4 807 401</b>
STOCKS GIF DISTRIBUTION	0	0
<b>TOTAL 2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
MARGE SUR STOCKS	-39 287	-41 057
STOCKS GROUPE	4 363 519	4 766 344
<i>MOINS PROVISIONS</i>	-263 133	-259 440
<b>TOTAL 3</b>	<b>4 100 386</b>	<b>4 506 904</b>

**B5- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	4 772 668	6 692 939
ANNULATION DU SOLDE CLIENT GIF DISTRIBUTION CHEZ GIF	-90 153	-90 152
GIF DISTRIBUTION	153 302	571 783
ANNULATION DU SOLDE CLIENT GIF CHEZ GIF DISTRIBUTION	-131 409	-533 890
<b>TOTAL DES CREANCES GROUPE</b>	<b>4 704 408</b>	<b>6 640 680</b>
PROVISION GIF	-3 128 835	-2 963 739
PROVISION GIF DISTRIBUTION	-21 750	-21 750
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>-3 150 585</b>	<b>-2 985 489</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 553 823</b>	<b>3 655 191</b>

**B6- AUTRES ACTIFS COURANTS :**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	4 111 933	3 608 596
GIF DISTRIBUTION	116 677	114 458
ANNULATION DU SOLDE AVANCE FR GIF CHEZ GIF DISTRIBUTION	-200 512	-146 502
Provision	-195 066	-180 066
TOTAL	3 833 032	3 396 486

**IMPOTS DIFFERES ACTIFS :**

DESIGNATION	2019	2018
IMPOTS DIFFERES	9 822	10 264
TOTAL	9 822	10 264

**B7- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	3 913 225	4 048 202
GIF DISTRIBUTION	0	0
TOTAL	3 913 225	4 048 202

**B8- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	50 164	30 914
GIF DISTRIBUTION	146	587
TOTAL	50 310	31 500

**B9- RESERVES CONSOLIDES**

DESIGNATION	2019	2018
RESERVES CONSOLIDEES (*)	3 606 495	3 606 495
AUTRES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (*)	-5 850 597	-3 596 656
RESULTATS REPORTEES CONSOLIDES (*)	-120 925	-38 847
TOTAL	-2 365 028	-29 008

(\*) Retraitement en pro-forma

**B10- INTERETS MINORITAIRES :**

DESIGNATION	2019	2018
RESULTATS REPORTEES	-267	562
RESULTAT EXERCICE	-777	-726
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	-1 044	-165

**B11- EMPRUNTS**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	1 325 387	1 659 742
GIF DISTRIBUTION	0	0
ANNULAT° FR GIF DISTRIBUTION CHEZ GIF	0	0
ANNULAT° FR GIF CHEZ GIF DISTRIBUTION	0	0
TOTAL	1 325 387	1 659 742

**B12- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	2 916 407	3 131 872
GIF DISTRIBUTION	113 859	110 533
ANNULAT° FR GIF DISTRIBUTION CHEZ GIF	-131 409	-533 890
ANNULAT° FR GIF CHEZ GIF DISTRIBUTION	-90 153	-90 152
TOTAL	2 808 704	2 618 363

**B13- AUTRES PASSIFS COURANTS**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	3 026 924	1 991 882
GIF DISTRIBUTION	229 586	169 982
ANNULATION DU SOLDE AVANCE CLT GIF DISTRIBUTION CHEZ GIF	- 200 512	- 146 502
TOTAL	3 055 997	2 015 362

**B14- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	8 996 915	6 940 257
GIF DISTRIBUTION	21 365	413 511
TOTAL	9 018 280	7 353 768

**IV. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE :****R1- REVENUS**

DESIGNATION	2019	2018
REVENUS GIF	10 689 901	13 942 693
ANNULATION VENTES GIF A GIF DISTRIBUTION	0	0
REVENU GIF DISTRIBUTION	0	621 288
ANNULATION VENTES GIF DISTRIBUTION A GIF	0	-621 288
TOTAL	10 689 901	13 942 693

**R2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	87 969	109 792
GIF DISTRIBUTION	0	0
REPRISE SUR PROV TITRE GIF DISTRIBUTION	0	0
AMORT. ECART D'ACQUISITION	0	0
TOTAL	87 969	109 792

### **R3- VARIATIONS DES STOCKS**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	404 595	365 666
GIF DISTRIBUTION	0	13 199
VARIATION DE LA MARGE	39 287	41 057
<b>TOTAL</b>	<b>443 882</b>	<b>419 922</b>

### **R4- ACHAT MATIERES PREMIERES**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	6 708 799	6 848 428
GIF DISTRIBUTION	0	561 176
ANNULATION ACHAT GIF AU PRES D'GIF DISTRIBUTION	0	-621 288
ANNULATION ACHAT GIF DISTRIBUTION AU PRES DE GIF	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 708 799</b>	<b>6 788 317</b>

### **R5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	1 330 810	1 862 657
GIF DISTRIBUTION	0	0
AMORT. ECART D'ACQUISITION	-709	-709
<b>TOTAL</b>	<b>1 330 101</b>	<b>1 861 948</b>

## **V. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

L'état des flux de trésorerie arrêté au 31/12/2019, fait ressortir une variation négative de trésorerie de 69 719 DT se détaillant comme suit :

Flux de trésorerie liés à l'exploitation s'élevant à	-1 104 079 DT
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élevant à	-342 211 DT
Flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élevant à	1 552 789 DT
Flux de trésorerie liés aux activités de placements s'élevant à	134 977 DT

## **VI. NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :**

La crise sanitaire sans précédent liée au coronavirus (COVID-19) a été classée comme pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020, affectant les pays du monde entier. Les impacts potentiels de COVID-19 restent incertains, entre autres, sur les conditions économiques, les entreprises et les consommateurs. L'ampleur de ces impacts sur le groupe n'est pas claire, quoi qu'ils aient probablement un effet défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

A l'attention des actionnaires du groupe

« G.I.F »

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**  
**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

Messieurs les Actionnaires,

*Rapport sur les états financiers consolidés*

**Opinion avec réserves**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe **GIF** qui comprennent le bilan consolidé au 31 Décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir un total du bilan consolidé de **18 910 381 TND** au 31 Décembre 2019, un déficit consolidé du groupe de l'exercice clos à cette date de **5 495 910 TND**, des capitaux propres consolidés du groupe avant affectation du résultat de l'exercice de **2 703 056 TND** au 31 Décembre 2019 et des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'exploitation de **1 104 079 TND** pour l'exercice clos à cette date. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société mère « GIF FILTER S.A. » réuni le 03 Décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'Opinion avec réserve » les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 Décembre 2019, ainsi que sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admises en Tunisie.

**Fondement de l'opinion avec réserves**

- 1) La société mère GIF FILTER détient des placements au sein de certaines sociétés du même groupe pour un montant total de 5 798 106 DT au 31/12/2019. Cependant :
  - La société ne nous a pas communiqué la dernière mise à jour des conventions inter-sociétés du groupe au titre des dits placements.
  - Nous n'avons pas obtenu les éléments justifiant la capacité des sociétés en question à honorer leurs engagements envers la société GIF FILTER. Nous ne pouvons donc pas nous assurer de la recouvrabilité des dites créances.
  - Les intérêts générés par lesdits placements comportent une partie impayée pour un montant de 391 553 DT et qui remonte aux exercices 2017 et 2018. Aucune provision n'a été constatée sur lesdits intérêts.
- 2) La société mère GIF FILTER n'effectue pas un inventaire physique de toutes ses immobilisations corporelles contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 relative au système comptable des entreprises et qui stipule que l'opération d'inventaire des éléments d'actif et de passif de la société doivent être inventoriés au moins une fois par exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **Observations**

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. La société mère GIF FILTER connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la CNSS). Pour remédier à cette situation, certaines actions ont été déjà entreprises.  
En effet, la société est en cours de négociation avec la CNSS et l'administration fiscale en vue de conclure un accord de rééchelonnement de ses dettes.
2. Au cours de l'année 2019, La société GIF FILTER a reçu une notification de vérification fiscale approfondie. Les résultats de ladite vérification n'ont pas encore été communiqués.

Également, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note « Evènements postérieurs à la clôture », qui précise que depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière du groupe en 2020 ne peut être faite.

## **Questions clés d'audit**

Les questions clés de l'audit sont celles qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **1) Les stocks**

Les stocks du groupe, figurant au bilan du 31 Décembre 2019 pour un montant brut de 4 363 519 TND, représentent un des postes les plus importants du bilan et sont composés de stocks de matières premières et fournitures, stocks de produits finis et semi finis, stocks de pièces de rechange et emballages.

Les éléments des stocks sont valorisés au prix d'achat unitaire, majoré des droits de douane à l'importation et des frais de transport, d'assurances liés au transport et des autres coûts directement liés à l'achat de ces éléments.

Les éléments des stocks produits par le groupe sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachés à ladite production.

La méthode de valorisation des stocks est la méthode du coût moyen pondéré.

Les provisions des stocks s'élèvent au bilan du 31 Décembre 2019 à un total de 263 133 TND. En fait à chaque fin de période, le groupe procède à l'identification de l'âge des articles en stocks et veille à ce que les provisions constatées correspondent aux dépréciations de valeurs réelles.

Nous avons procédé à la vérification des éléments des coûts des stocks existants au 31 décembre 2019 conformément à la norme comptable tunisienne relative aux stocks en nous assurant des dépréciations de valeur, comptabilisés en provision.

## **2) Chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires, figurant à l'état de résultat au 31 décembre 2019, pour un montant de 10 689 901 DT et représentant un des postes les plus importants de l'état de résultat, est comptabilisé au moment du transfert à l'acheteur des risques et avantages substantiels inhérents à la propriété des biens.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus.

### **Rapport d'activité du groupe**

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société mère « GIF FILTER S.A ».

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Cependant, en application des dispositions de l'Article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés annuels des informations données dans le rapport de gestion du groupe arrêté par le conseil d'administration de la société mère « GIF FILTER S.A. » et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels consolidés adressés aux actionnaires du groupe. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion du groupe relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale des actionnaires.

### **Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés**

Le conseil d'administration de la société mère « GIF FILTER S.A » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe « GIF » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe « GIF » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

## Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit et notamment :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Dans ce cadre, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au conseil d'administration de la société mère « GIF ». Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne du groupe.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures de sauvegarde connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### ***Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne du groupe***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « GIF ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### **Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale :**

Le groupe n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2019, tels que prévus au niveau des articles 3, 3 bis, 3ter, 3 quater, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, la société mère n'a pas respecté les dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales relatif au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

Managing Partner  
FMBZ KPMG Tunisie  
Tunis, le 14 Décembre 2020